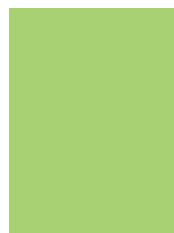


RAPPORT D'ACTIVITE 2010



MSA Berry-Touraine



L'essentiel & plus encore



Le présent rapport retrace l'essentiel de l'activité de la MSA Berry-Touraine pour l'année 2010.

Cette année a été marquée par un évènement majeur et mobilisateur : la création au 1^{er} avril 2010 de la MSA Berry-Touraine, par la fusion des anciennes MSA de l'Indre et de Touraine.

Cette évolution forte a été précédée et accompagnée par un travail considérable de préparation et d'accompagnement, afin notamment d'unifier les systèmes d'information (fusion des bases informatiques, dite « RC », en septembre 2010) et de rapprocher et d'harmoniser les méthodes de travail et les modes de fonctionnement (tous les services ont conduit des travaux d'adaptation et de révision de leurs procédures et circuits de travail).

L'encadrement et le personnel ont été profondément impliqués dans la conduite de ces travaux.

Par ailleurs, l'année 2010 a également été marquée par la poursuite de l'effort engagé par la MSA Berry-Touraine afin d'accompagner les exploitations agricoles en difficulté. Face à ces situations, la MSA s'est mobilisée vigoureusement et a mis en œuvre avec détermination les instruments dont elle dispose : octroi d'échéanciers de paiement et de prises en charge des cotisations, information sur les possibilités de changement d'option en matière de calcul de l'assiette pour les cotisations des exploitants, mise en place du nouveau dispositif de l'à-valoir de cotisations, mobilisation de son service social et de son service de santé au travail, soutien aux associations d'aide aux agriculteurs en difficulté (dont la dernière en date, Aideagri41 créée dans le Loir-et-Cher à la fin de l'année 2010).

Pour toutes ces réalisations, je tiens à remercier l'ensemble du personnel et saluer son engagement au service de la caisse et de ses adhérents.

Jean-Luc CERNEAU,
Directeur Général

SOMMAIRE

LES INSTANCES DE DECISION

| | |
|--------------------------------------|------|
| Le conseil d'administration..... | p. 4 |
| Les comités et les commissions | p. 5 |

LES INSTANCES CONSULTATIVES

| | |
|--------------------------------------|------|
| Les comités et les commissions | p. 7 |
|--------------------------------------|------|

L'ORGANIGRAMME..... p. 8

LA POPULATION PROTEGEE

| | |
|--------------------|-------|
| Les actifs..... | p. 9 |
| Les retraités..... | p. 11 |

LES PRESTATIONS

| | |
|--|-------|
| Les prestations santé..... | p. 12 |
| La Couverture Maladie Universelle - Complémentaire | p. 15 |
| Les prestations famille..... | p. 16 |
| Le Revenu de Solidarité Active..... | p. 18 |
| Les prestations retraite | p. 19 |

LE FINANCEMENT

| | |
|--|-------|
| Les cotisations et contributions | p. 21 |
| Le recouvrement des cotisations..... | p. 25 |
| L'activité de contrôle | p. 27 |

LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL

| | |
|---|-------|
| La santé au travail | p. 28 |
| La prévention des risques professionnels..... | p. 29 |
| Les Instants Santé | p. 32 |

LES ACTIONS MEDICALES

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Le service médical et dentaire..... | p. 33 |
| Les actions médicales..... | p. 35 |
| La prévention santé..... | p. 36 |

L'ACTION SOCIALE..... p. 39

| | |
|--|-------|
| Les prestations individuelles d'action sociale..... | p. 40 |
| Les aides financières aux associations et établissements | p. 43 |
| Les actions collectives | p. 43 |

LES RELATIONS DE PROXIMITE

| | |
|---|-------|
| Les relations avec les adhérents | p. 45 |
| Les services en ligne..... | p. 46 |
| La vie mutualiste et l'animation locale | p. 49 |
| La communication externe | p. 50 |

LA GESTION

| | |
|-----------------------------|-------|
| Le compte de résultat | p. 52 |
| Le bilan général..... | p. 53 |

LEXIQUE..... p. 54

INSTANCES DE DECISION

Le conseil d'administration (à compter du 1^{er} avril 2010)

Composé de 30 administrateurs, le Conseil d'administration est notamment chargé de :

- définir les orientations générales concernant la gestion et le fonctionnement de la caisse,
- adopter le budget,
- déterminer la politique d'Action sanitaire et sociale et de santé-sécurité au travail.

1^{er} COLLÈGE

M BARRE Bernard

Lingé (36)

Mme BESSE Delphine

Saint-Marc-du-Cor (41)

M BOIRON Jean-Paul

Saint-Sulpice-de-Pommeray (41)

Mme BOUGRIER Chantal

Sorigny (37)

M. CORMERY Pascal (Président)

Neuvy-le-Roi (37)

M. GRIVEAU Jean-Claude

La Marolle-en-Sologne (41)

M. JOUBERT Régis (Vice-Président)

Perrusson (37)

Mme LIMET Jocelyne

Chabris (36)

M. LUGNOT Jean-Marie

Nuret le Ferron (36)

2^{ème} COLLÈGE

M. CHARASSON Denis

Arthon (36)

M. COTY Maurice

Montrichard (41)

M. DESCHAMPS Thierry

Pouillé (41)

M. DOUCET Claude

Valençay (36)

M. FRANCOIS Jean-Jacques (1^{er} vice-Président)

Blois (41)

M. MAIGNAN Jean-Louis

Preuilly-sur-Claise (37)

M. NOUAT Jean-Louis

Châteauroux (36)

M. OLAYA Pierre

Onzain (41)

Mme OUEDRAOGO Isabelle

Joué-Lès-Tours (37)

M. SUET Joël

Amboise (37)

M. TARTARIN Jacky

La-Croix-en-Touraine (37)

M. TEMMERMAN Jean-Yves

Vouillon (36)

3^{ème} COLLÈGE

M. BRUNET Gilbert (GAEC du Verger)

Romilly (41)

M. GEORGE Dominique (E.A.R.L de la

Berterie) - *Montreuil-en-Touraine (37)*

Mme JOUSSELIN Nathalie (F.D.S.E.A 41)

Blois (41)

M. MOUCHET Jacques (vice-Président)

(S.C.E.A de Clanay) - *Châteauroux (36)*

Mme PALFART Christine (Groupement

d'Employeurs du Tertre) - *Villedomain (37)*

M. QUANTIN Jean-Philippe

(S.C.E.A La Popinellerie) - *Luçay le Libre (36)*

Représentants de l'UDAF

Mme CHATAIGNER Marie-Claire - *Blois (41)*

M. GILBERT André - *Montierchaume (36)*

M. PLANCHENAULT André (vice-Président) -

Chambray-lès-Tours (37)

Représentants du Comité Entreprise

(voix consultative)

Mme CALLEWAERT Christine

Collège cadres (37)

M. GENTIL Vincent

Collège employés (41)

Mme SABOURIN Nathalie

Collège employés (36)

INSTANCES DE DECISION

Les comités et les commissions *(à compter du 1^{er} avril 2010)*

Les comités et commissions au sein du Conseil d'administration préparent les travaux de ce dernier. Ils émettent des avis et décident, par délégation, dans leur domaine d'attribution propre. Les principaux comités et commissions sont les suivants :

Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale

- Le CPASS est composé de 9 administrateurs salariés et de 9 administrateurs non salariés. Le président est élu pour un an. La présidence est assurée alternativement par un non-salarié et par un salarié.
- Sa mission est de faire des propositions au Conseil d'administration en vue de définir la politique d'action sanitaire et sociale (ASS) de la caisse dont découlera notamment le règlement de prestations extra-légales et de formuler un avis sur les orientations et sur le budget d'ASS. Il décide également de l'attribution des aides.
- Le CPASS s'est réuni à 3 reprises.

Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale Restreint

- Composé de 2 administrateurs non salariés et de 2 administrateurs salariés désignés respectivement par les membres non salariés et salariés du Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale
- Le CRASS examine des dossiers pour des prestations extra-légales faisant l'objet d'un règlement et fait le point sur l'utilisation des crédits
- Il s'est réuni à 6 reprises

Le Comité départemental d'Action Sociale de l'AMEXA (FAMEXA)

- Composé de 8 membres MSA non salariés titulaires avec leurs suppléants et de 3 membres GAMEX (Groupement des assureurs maladie des exploitants agricoles) titulaires avec leurs suppléants, ils sont nommés pour une période de 3 ans par arrêté préfectoral
- Le FAMEXA est chargé d'attribuer aux ressortissants de l'Assurance Maladie des Exploitants Agricoles, quel que soit leur organisme assureur « toutes catégories de prestations extra-légales, dans tous les cas où l'insuffisance des ressources des intéressés le justifie, compte tenu de leurs charges familiales et des dépenses occasionnées par la maladie, la maternité ou l'invalidité ».
- Le FAMEXA s'est réuni 3 fois.

La Commission de Recours Amiable (CRA)

- La CRA est composée de 2 administrateurs salariés et de 2 administrateurs non salariés avec leurs suppléants. Les désignations interviennent au début de chaque année civile.
- Elle examine les situations de litige entre les assurés et la MSA portant sur l'application de la législation, ainsi que les demandes de remise de pénalités de retard.
- Cette commission s'est réunie 6 fois.

Le Comité de la Protection Sociale des Non-Salariés Agricoles

- Composé de 15 administrateurs non-salariés et d'un représentant de l'UDAF, le CPSNS s'est réuni 1 fois. Il est présidé par un administrateur du collège des non-salariés.
- Le CPSNS donne un avis sur les demandes de remise de pénalités de retard pour les cotisations sociales des exploitants, sur les aides incitatives à destination des non salariés et sur le budget de prévention des risques professionnels des non-salariés.

INSTANCES DE DECISION

Le Comité de la Protection Sociale des Salariés Agricoles

- Composé de 12 administrateurs salariés, 6 administrateurs non-salariés et deux représentants de l'UDAF, le CPSS s'est réuni 1 fois. Il est présidé par un administrateur du collège des salariés.
- Le CPSS donne un avis sur le budget de prévention des risques professionnels des salariés, sur les demandes de remise de pénalités de retard des cotisations sociales pour les employeurs de main d'œuvre et sur les aides incitatives à destination des salariés.

La Commission des Rentes Accidents du Travail des salariés agricoles

- Composée de 4 membres titulaires (2 administrateurs représentant le 2^{ème} collège et 2 administrateurs représentant le 3^{ème} collège) avec un même nombre de suppléants. La présidence de la Commission est confiée alternativement à un représentant du 2^{ème} collège et à un représentant du 3^{ème} collège.
- Sa mission est de statuer sur les rentes dues à la victime d'un accident du travail ou à ses ayants droits.
- Cette Commission s'est réunie 7 fois.

La Commission des Rentes Accidents du Travail des Exploitants agricoles

- Composée de 4 membres titulaires (+ 4 membres suppléants) dont : 2 représentants MSA et 2 représentants du GAMEX.
- La Commission statue sur le taux d'incapacité permanente de la victime et sur le montant de la rente.
- Elle s'est réunie 3 fois.

La Commission des Marchés

- Composée de 4 membres titulaires + 4 suppléants. Le Président est élu par les membres de la commission. Le Directeur et l'agent comptable (ou leurs représentants) siègent avec voix consultative.
- Cette Commission est chargée d'analyser les offres faites en réponse aux marchés publics, d'attribuer les marchés et d'en informer le Conseil d'administration.
- Elle s'est réunie 2 fois.

INSTANCES CONSULTATIVES

Les comités et les commissions *(à compter du 1^{er} avril 2010)*

La Commission Vie Mutualiste

- Composée de 15 membres (5 par département).
- Elle est chargée d'analyser les réalisations et propositions à faire au Conseil d'administration concernant : la vie mutualiste (AG, forums départementaux, réunions présidents échelons locaux), l'animation locale (plan d'actions mutualistes, réalisations et actions prioritaires), la communication externe, la proximité.
- Elle s'est réunie 1 fois.

La Commission Santé

- Composée de 13 membres : président, vice-président du CPASS, Président du CPNS, Président du CPSS, 3 Présidents Comités départementaux + 6 administrateurs.
- Elle est notamment missionnée pour traiter des conventions médicales, des relations avec les professionnels de santé, de l'accès aux soins, de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé et de la prévention santé.
- La Commission s'est réunie 1 fois.

La Commission Formation

- Elle est composée de 6 membres dont le président de la Commission Vie mutualiste, les 3 présidents des comités départementaux et le vice-président de la Caisse.
- Chargée d'analyser les besoins des élus et de proposer au Conseil d'administration les actions prioritaires, cette commission s'est réunie 1 fois.

Les Comités départementaux

- Trois Comités départementaux sont en place : un dans l'Indre, un dans l'Indre-et-Loire et un dans le Loir-et-Cher. Chacun des Comités est composé de 10 administrateurs + 10 cooptés issus de leurs départements respectifs.
- Ils participent à l'animation du réseau, assurent la représentation de la MSA, donnent des avis sur des dossiers individuels, dans le cadre de ses commissions d'ASS et de Protection Sociale.
- Chaque Comité départemental s'est réuni 2 fois.

Les Commissions d'ASS des Comités Départementaux

- Composées dans chaque département de 4 administrateurs et de 2 membres cooptés (1 salarié et 1 non salarié).
- Les Commissions se sont réunies 4 fois.

Les Commissions de Protection Sociale des Comités Départementaux

- Composées dans chaque département de 4 administrateurs (5 dans l'Indre) et de 2 membres cooptés (1 salarié et 1 non salarié).
- Les Commissions se sont réunies 4 fois dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, et 3 fois dans l'Indre.

L'ORGANIGRAMME

L'organigramme de l'entreprise au 31 mai 2011

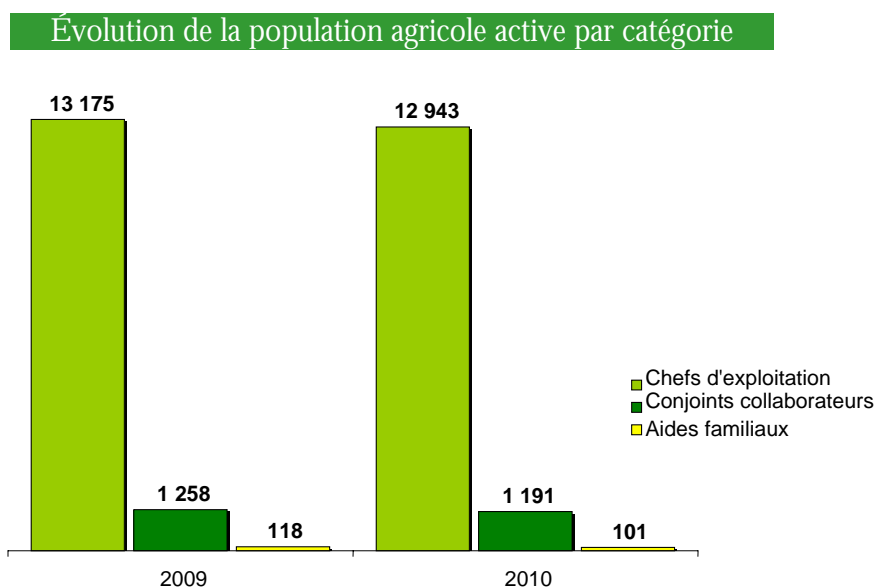


- L'effectif CDI au 31 mai 2011 est de 440 personnes physiques, dont 2 salariés détachés auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).
- Cet effectif correspond à 414,9 Equivalents Temps Plein.

LA POPULATION PROTEGEE

Les actifs

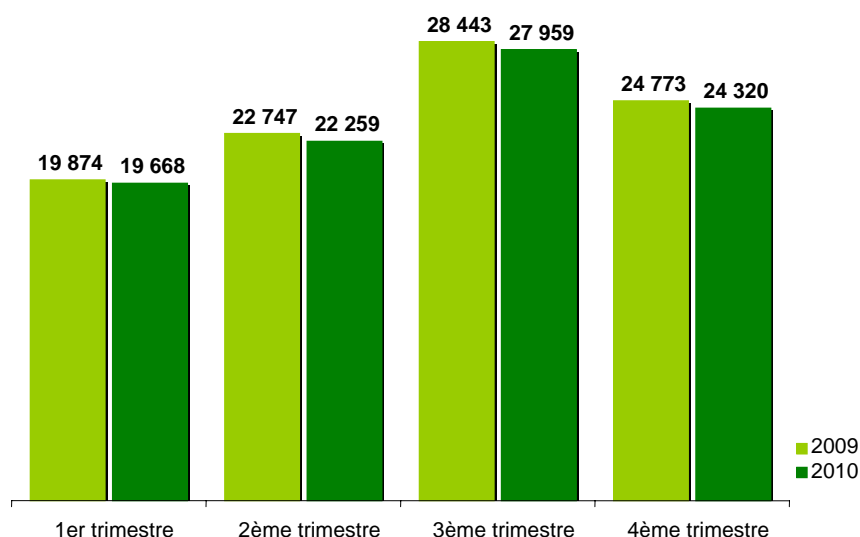
Les exploitants agricoles



- Toutes catégories confondues, le nombre d'actifs agricoles non salariés continue de diminuer (- 2,2 % entre 2009 et 2010).
- La baisse du nombre de chefs d'exploitation se poursuit (- 1,8 %). Le départ à la retraite des exploitants n'est pas compensé par l'arrivée de jeunes agriculteurs.
- La baisse du nombre des conjoints collaborateurs se poursuit (- 5,3%). Elle est due pour partie à des départs à la retraite et pour partie à des affiliations en qualité de chef d'exploitation dans le cadre de transferts d'exploitation entre époux.
- La diminution du nombre des aides familiaux s'accroît (- 14,4 %). Depuis le 18 mai 2005, le bénéfice de ce statut est limité à 5 ans.

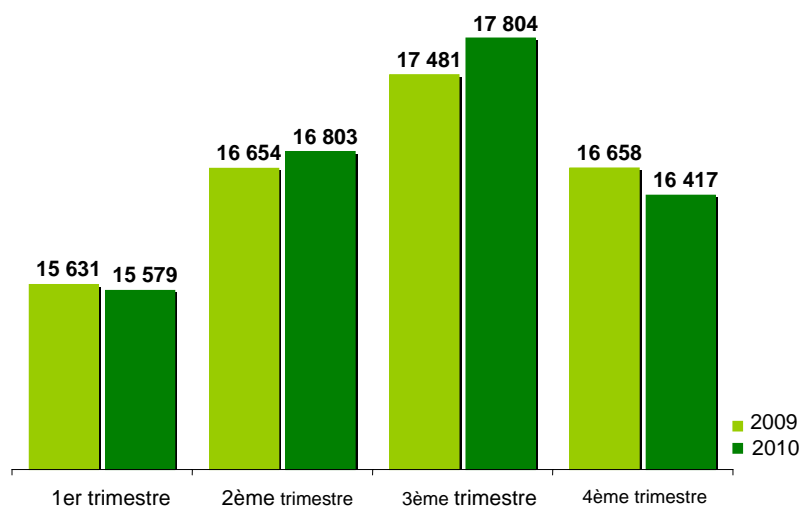
Les salariés agricoles

Évolution du nombre de salariés (personnes physiques) par trimestre



LA POPULATION PROTEGEE

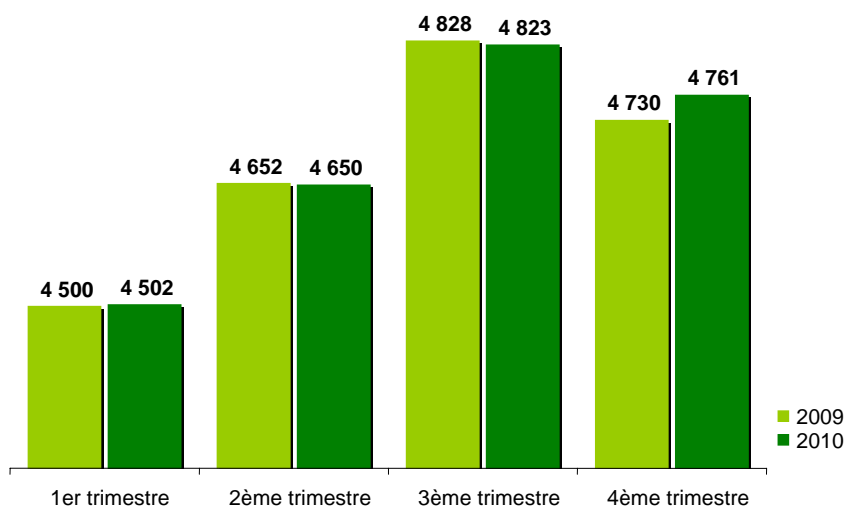
Évolution du nombre des salariés en Equivalents Temps Plein par trimestre



- Le nombre de salariés employés en 2010 a régressé au cours des 4 trimestres. La baisse globale correspond à une diminution de - 1,70%. Elle traduit les difficultés économiques de l'agriculture en 2010
- Le nombre des salariés en « Equivalent Temps Plein », calculé à partir du nombre d'heures déclarées affiche une quasi stabilité entre 2009 et 2010 (+ 0,27%). Toutefois cette évolution masque une diminution sensible de la main d'œuvre saisonnière employée au 4ème trimestre (- 1,45 %).
- La MSA de Berry-Touraine est depuis 2004 le lieu unique de paiement des cotisations pour l'entreprise Truffaut qui comprend plus de 40 établissements en France et près de 3 600 salariés.

Les employeurs

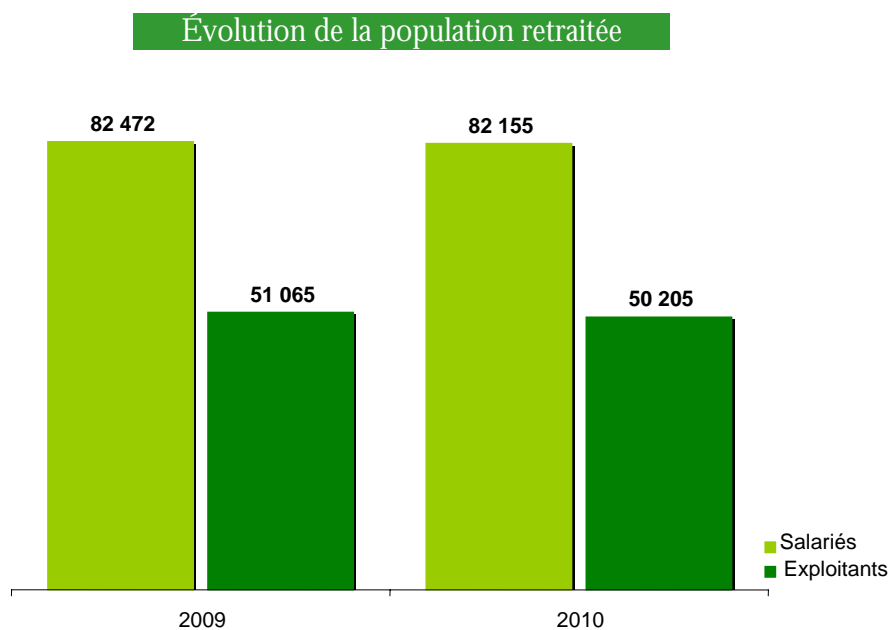
Évolution du nombre d'employeurs par trimestre



- A l'instar des années précédentes, l'année 2010 affiche une variation saisonnière, du nombre des employeurs en lien avec les activités agricoles et les besoins de main d'œuvre.
- Le nombre d'employeurs reste stable, en moyenne 4 684 employeurs par trimestre en 2010 contre 4 678 en 2009.

LA POPULATION PROTEGEE

Les retraités



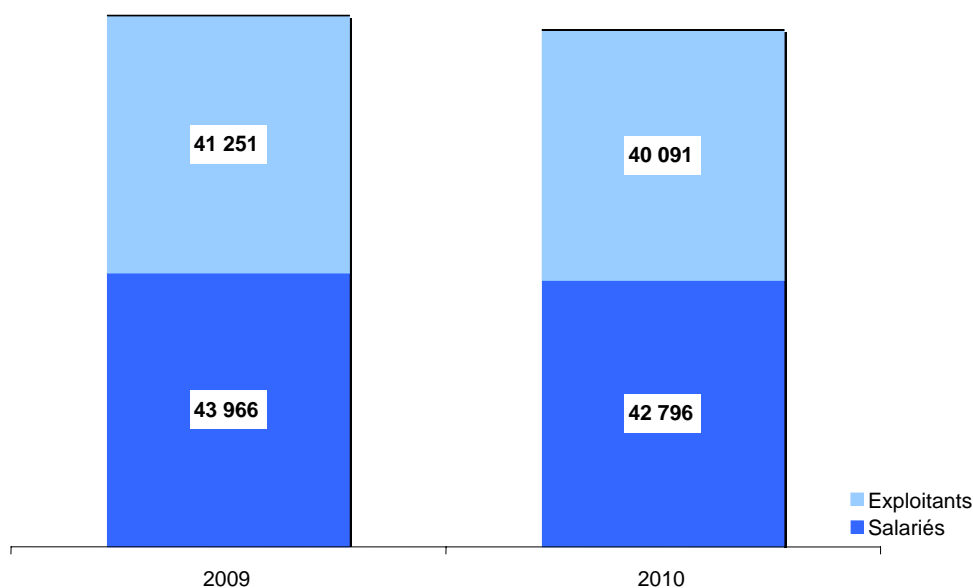
- En 2010, la population des retraités gérée par la MSA Berry-Touraine comptait 132 360 bénéficiaires dont 50 205 bénéficiaires exploitants et 82 155 bénéficiaires salariés.
- Au global, le nombre de bénéficiaires d'une retraite est en diminution de - 0,9 % par rapport à 2009 (133 537).
- Le nombre des bénéficiaires d'une retraite d'exploitant diminue de - 1,7 % celui des bénéficiaires d'une retraite de salarié également de - 0,4 %.

LES PRESTATIONS

Les prestations santé

Les personnes protégées

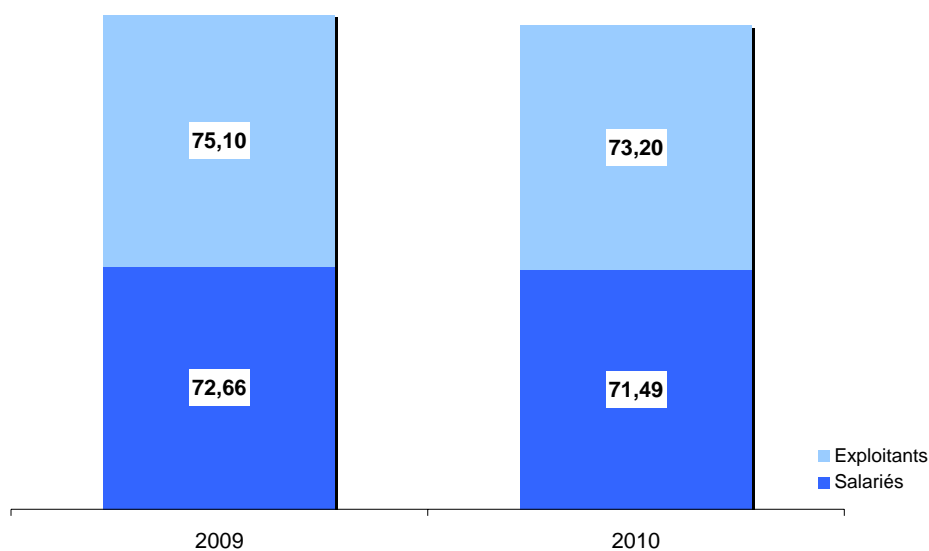
Évolution du nombre des personnes protégées



- Au 31 décembre 2010, le nombre de personnes protégées dans le cadre de l'assurance maladie s'établit à 82 926. Ce nombre diminue de - 2,74 % par rapport à l'année précédente. La baisse de la population protégée en maladie est de - 2,73 % concernant les salariés et de - 2,89 % pour les exploitants.

Le montant des prestations versées

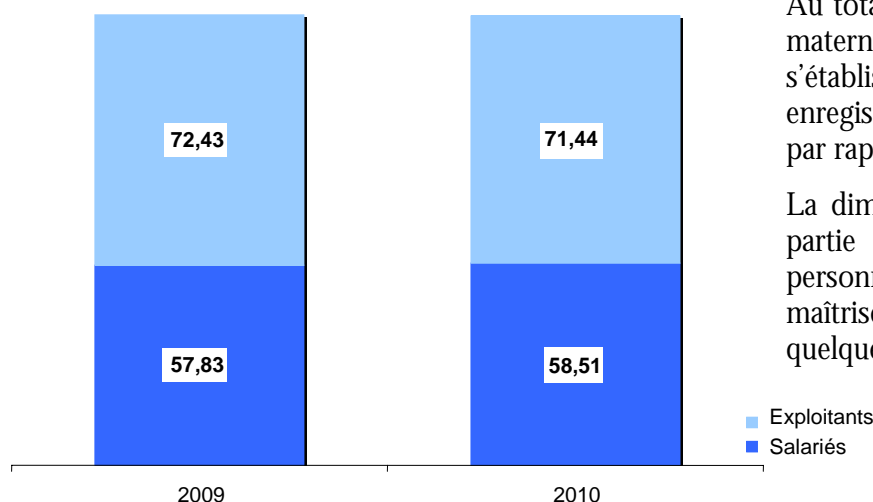
Évolution des dépenses de santé en millions d'euros



LES PRESTATIONS

Les prestations d'assurance maladie-maternité

Évolution des dépenses d'assurance maladie-maternité en millions d'euros



Au total, les dépenses d'assurance maladie-maternité (hors dépenses hospitalières) s'établissent à 129,95 millions d'euros. Elles enregistrent une diminution de - 0,24 % par rapport à 2009.

La diminution des dépenses s'explique en partie par la diminution du nombre de personnes protégées et par les politiques de maîtrise médicalisée mises en place depuis quelques années.

- Au sein des dépenses d'assurance maladie, on constate en 2010 une diminution des dépenses d'honoraires de - 2,65 %.
- Les dépenses liées aux prescriptions restent stables. Cependant cette évolution s'explique essentiellement par une augmentation des dépenses liées aux auxiliaires médicaux (+ 3,31%) et par une diminution des dépenses relatives aux médicaments (- 1,77 %)
- Parallèlement, les dépenses liées aux indemnités journalières progressent plus rapidement (+ 4%) alors que celles liées aux frais de transport se stabilisent (- 0,29%) pour la 1^{ère} fois depuis plusieurs années.
- Fait nouveau : les dépenses des cliniques privées fléchissent de - 1,44 %.

Les pensions d'invalidité et les accidents du travail

| | Exploitants | | | Salariés | | |
|--|--------------|------------|----------|--------------|--------------|----------|
| | 2009 | 2010 | % évol. | 2009 | 2010 | % évol. |
| Pensions d'invalidité | | | | | | |
| Nombre de bénéficiaires | 272 | 265 | -2,57 % | 634 | 632 | -0,32 % |
| Montants versés (en euros) | 1 024 151,82 | 808 479,47 | -21,06 % | 4 638 638,86 | 4 289 248,29 | 7,53 % |
| Accidents du travail et de Maladie Professionnelles | | | | | | |
| Nombre d'accidents | 601 | 454 | -7,82 % | 1 978 | 1 721 | -12,99 % |
| Montants versés (en euros) | 471 295,24 | 548 996,35 | 16,49 % | 7 751 348,70 | 7 855 359,24 | 1,34 % |

- Le nombre de bénéficiaires de pension d'invalidité diminue chez les non salariés (- 2,57 %), alors qu'il reste stable chez les salariés. Les dépenses au global ont diminué de près de 10 % avec une différence entre les non salariés (- 21 %) et les salariés (- 7 %).
- Le nombre d'accidents de travail et maladies professionnelles déclarés diminue de 8 % chez les non salariés et de 13 % chez les salariés.
- Les dépenses liées aux accidents du travail et maladies professionnelles sont en forte progression chez les non salariés (+ 16,49 %), alors qu'elles augmentent moins rapidement (+ 1,34 %) chez les salariés.

LES PRESTATIONS

Cette situation s'explique par l'augmentation du nombre d'Indemnités journalières payées :

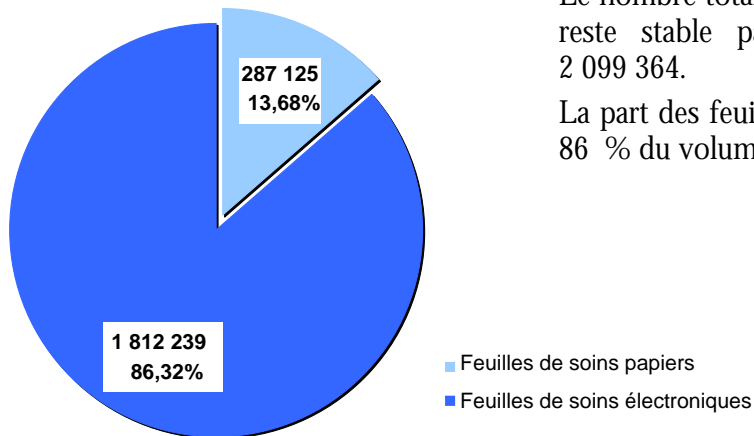
- Pour les salariés, le nombre de jours payés a progressé de 7,3 % en 2010 par rapport à 2009 (le nombre de bénéficiaires est resté relativement stable + 1,70 %).
- Pour les non salariés, le nombre de jours payés a progressé de 27 % en 2010 par rapport à 2009 (le nombre de bénéficiaires a augmenté de 22%).

Il ressort de cette analyse que le nombre d'accidents déclarés a diminué entre 2009 et 2010 mais les arrêts de travail sont plus nombreux et plus longs.

- Le taux des chefs d'exploitation assurés par la MSA pour le risque « accident du travail – maladie professionnelle » s'établit en 2010 à 41 % contre 39 % en 2009.

Le traitement des feuilles de soins

Volume des feuilles de soins traitées en 2010



Le nombre total des feuilles de soins traitées en 2010 reste stable par rapport à 2009 et s'établit à 2 099 364.

La part des feuilles de soins électroniques représente 86 % du volume des feuilles de soins.

Évolutions réglementaires 2010

Accord de la production agricole

Les partenaires sociaux de la production ont signé un accord national (dit accord du 10 juin 2008) prévoyant une protection minimale en prévoyance-décès, garantie incapacité temporaire de travail (GITT) et incapacité de travail permanente professionnelle (GITP)- et Frais de Santé (CFS), pour les salariés non cadres de la production agricole.

Les garanties prévues dans cet accord s'appliquent de manière obligatoire dans les entreprises qui ne bénéficiaient pas, au 1^{er} janvier 2010, d'un régime de protection et/ou de complémentaire santé avec des garanties supérieures à celles prévues dans l'accord national.

Il pouvait être **dérogé** à cet accord national par des accords locaux signés **avant le 1^{er} janvier 2010** et prévoyant des garanties **supérieures**. C'est le cas pour la région Centre où 2 accords collectifs locaux ont été signés.

LES PRESTATIONS

Indemnisation Temporaire d'inaptitude

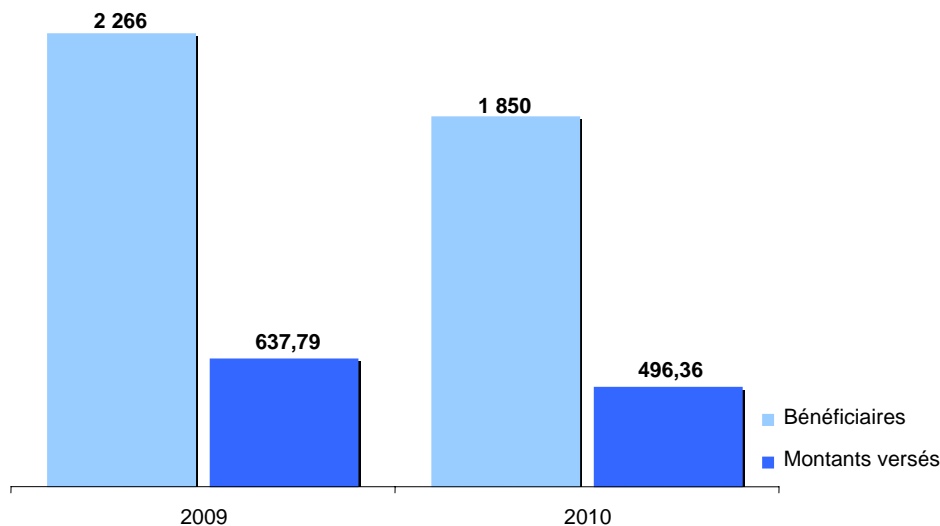
Lorsqu'un salarié, victime d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle, est reconnu inapte à son poste de travail par le médecin du travail, l'employeur doit, dans un délai d'un mois, lui proposer un reclassement, ou à défaut, le licencier pour inaptitude.

Durant cette période où le salarié ne perçoit plus ni indemnités journalières ni salaire, il peut bénéficier d'une indemnité temporaire d'inaptitude

Ce dispositif est applicable aux victimes déclarées inaptes depuis le 1^{er} juillet 2010.

La Couverture Maladie Universelle - Complémentaire

Évolution du nombre des bénéficiaires et des montants versés au titre de la CMU-C (en milliers d'euros)



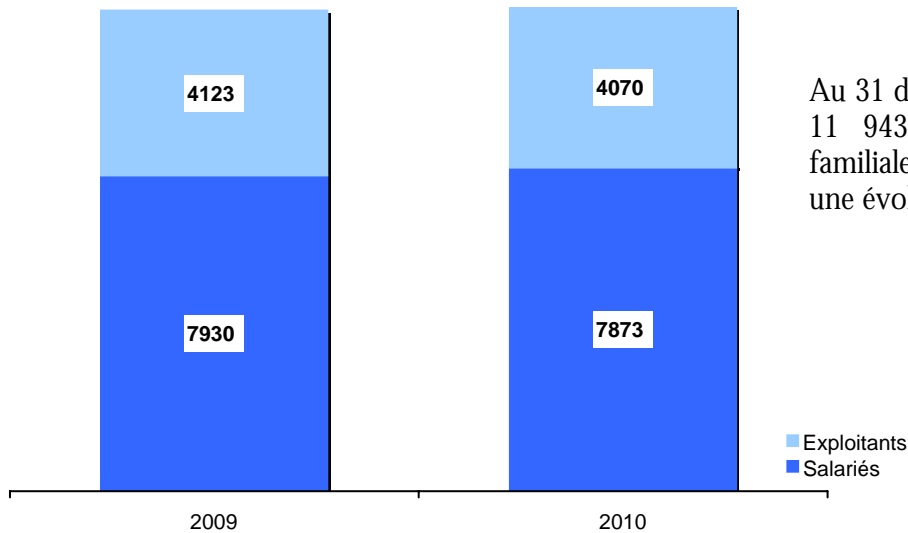
- En 2010, 1 850 personnes ont bénéficié de la garantie complémentaire de la couverture maladie universelle contre 2 266 en 2009, soit une diminution de - 18 %.
- Le montant des prestations versées suit l'évolution de la courbe décroissante du nombre de bénéficiaires et s'élève à 496 milliers d'euros. Ces dépenses diminuent de - 22 % par rapport à 2009.
- Cette évolution s'explique en partie par le transfert plus rapide au régime général des assurés agricoles bénéficiaires de la CMU-C. Par ailleurs le renforcement des contrôles de ressources limite l'attribution du droit à la CMU-C
- En 2010, la MSA a délivré 606 attestations permettant aux assurés ayant des revenus légèrement supérieurs aux plafonds CMU, de bénéficier d'une réduction de cotisations auprès des assureurs complémentaires (668 en 2009).

LES PRESTATIONS

Les prestations famille

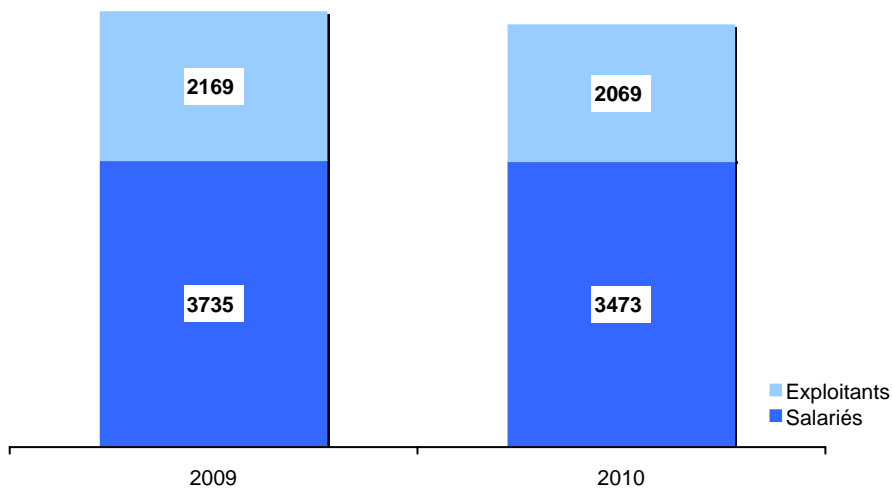
Les bénéficiaires

Évolution du nombre de familles allocataires



Au 31 décembre 2010, nous recensons 11 943 bénéficiaires de prestations familiales, contre 12 053 en 2009, soit une évolution de - 0.9 %.

Évolution du nombre de bénéficiaires d'aides au logement

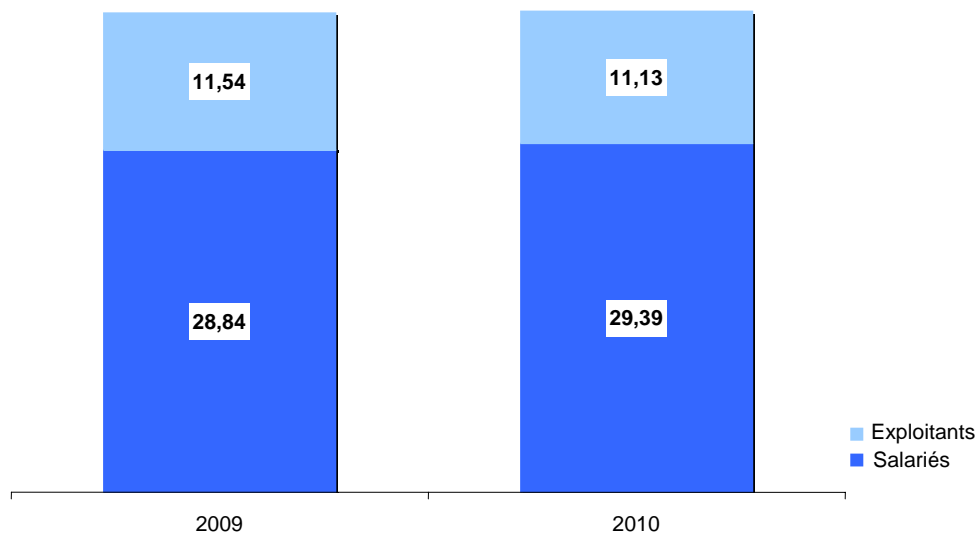


- Fin 2010, 5 542 allocataires percevaient une aide au logement, soit 6,13 % de moins qu'en 2009.

LES PRESTATIONS

Le montant des prestations versées

Évolution des montants versés au titre des prestations familiales et de logement (en millions d'euros)



- Le montant global des prestations familiales et de logement s'élève au total à 40,52 millions d'euros et restent stables par rapport à 2009 (+ 0,35 %). Les prestations versées aux familles des salariés représentent 73 % du total de ces prestations, celles versées aux familles des exploitants 27 %.

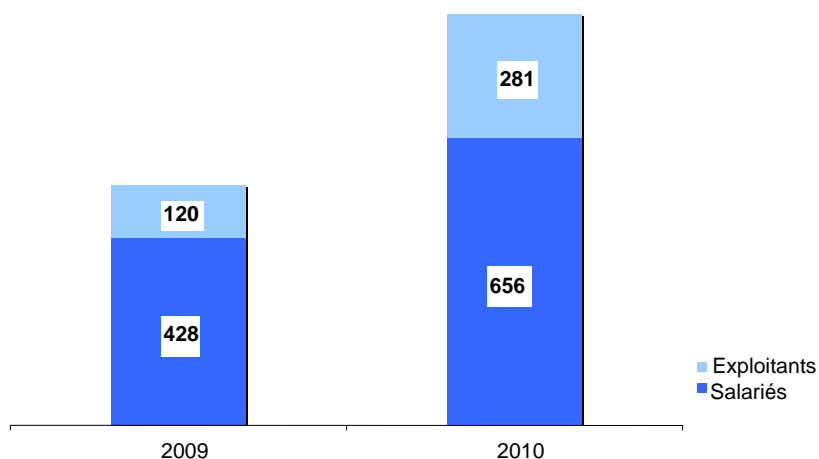
Évolutions législatives 2010

- Création du RSA jeunes le 1^{er} septembre 2010.
- Maintien du versement de la prime de Noël au titulaire du RSA socle, RMI et API.

LES PRESTATIONS

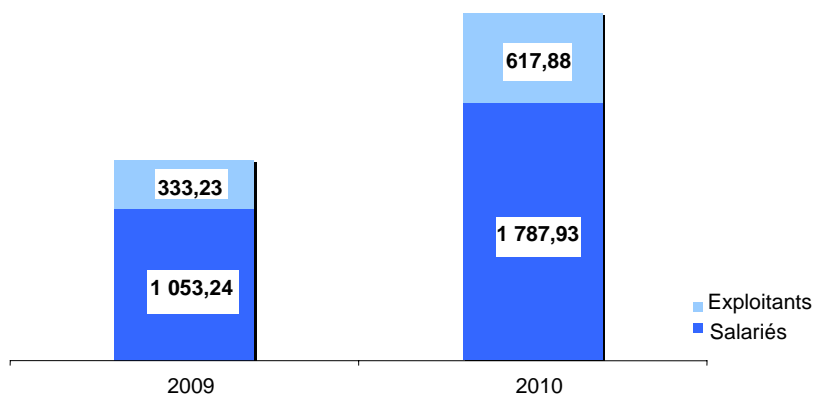
Le Revenu de Solidarité Active

Évolution du nombre de bénéficiaires RSA



- Au 31 décembre 2010, la MSA Berry-Touraine comptait 937 bénéficiaires (548 en décembre 2009) dont 656 salariés agricoles et 281 non salariés agricoles.

Évolution des montants versés (RSA – en milliers d’euros)



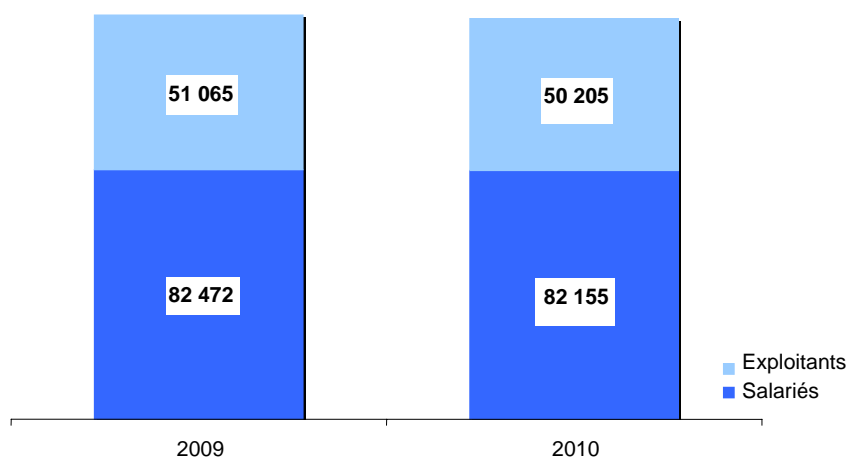
- En 2010, le montant global versé au titre du RSA s’est élevé à 2,4 millions d’euros.

LES PRESTATIONS

Les prestations retraite

Les bénéficiaires

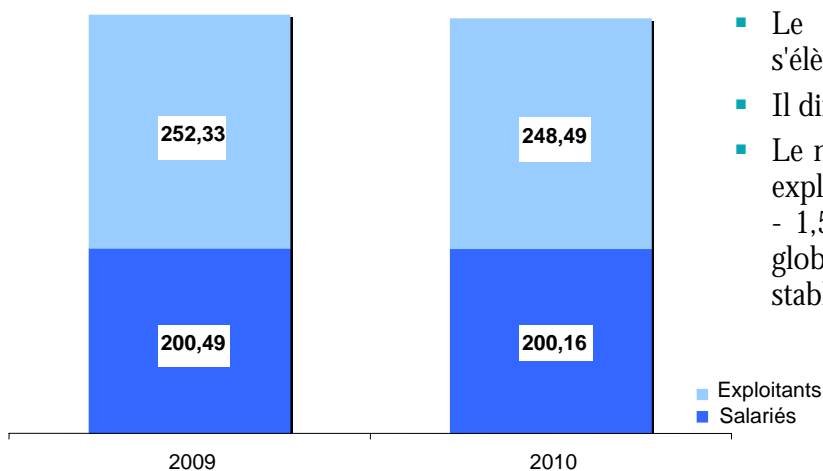
Évolution du nombre de bénéficiaires



- Le nombre total des bénéficiaires d'une retraite est en diminution de - 0.9 %. Il diminue pour les exploitants (- 1,7 %) et pour les salariés (- 0,4 %)
- En 2010, 4 818 nouvelles retraites ont été attribuées, contre 5 250 en 2009 (- 8,23 %).
- Le nombre des départs en retraite anticipée (avant 60 ans) a fortement diminué avec 354 départs enregistrés sur l'année 2010, pour 650 départs enregistrés sur la même période en 2009.

Le montant des prestations versées

Évolution des montants versés (en millions d'euros)



- Le montant global des retraites versées s'élève à 448,65 millions d'euros en 2010.
- Il diminue de - 0,92 % par rapport à 2009.
- Le montant global des retraites versées aux exploitants est en diminution de - 1,52 % par rapport à 2009. Le montant global des retraites versées aux salariés est stable.

Le montant versé au titre de la Retraite Complémentaire Obligatoire des exploitants s'élève à 14,31 millions d'euros et augmente de 5,30 % par rapport à 2009. Le nombre des bénéficiaires est de 13 732 personnes contre 13 856 en 2009 (- 0,89 %).

LES PRESTATIONS

Évolutions législatives 2010

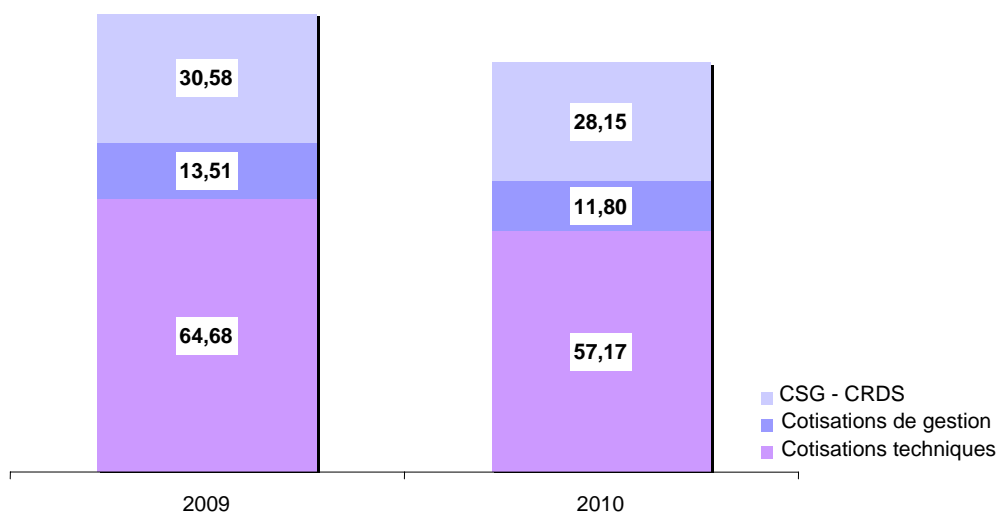
- Revalorisation des pensions de + 0,9 % en moyenne annuelle.
- Une majoration permettant de porter les pensions de réversion jusqu'à 60 % de la retraite de l'assuré décédé s'applique au 01/01/2010 (LFS n° 2008-1330 du 17/12/2008, art 74).
- Les revalorisations exceptionnelles telles que les mesures « petites retraites » ou ciblant une population précise comme les revalorisations versées aux personnes isolées.

LE FINANCEMENT

Les cotisations et contributions

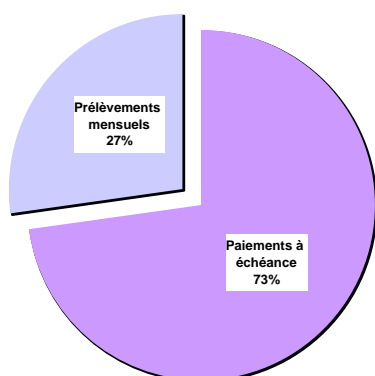
Les cotisations des exploitants et cotisants de solidarité

Évolution des cotisations et contributions
(en millions d'euros)

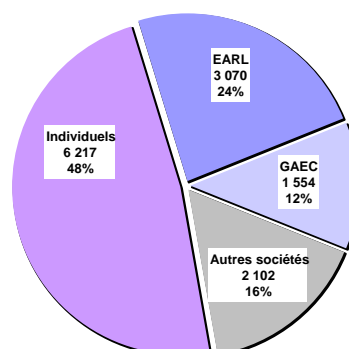


- On constate en 2010 une baisse significative du montant des cotisations et contributions de - 10,70% due principalement à une diminution estimée à 14% des revenus entrant dans l'assiette des cotisations 2010.
- A noter la poursuite de l'augmentation du nombre de cotisants ATEXA auprès de la MSA (+ 199 en 2010), qui s'élève à 6 441, représentant un taux de couverture par la MSA de 45,25 %.

Répartition des modes de règlement



Répartition des statuts juridiques

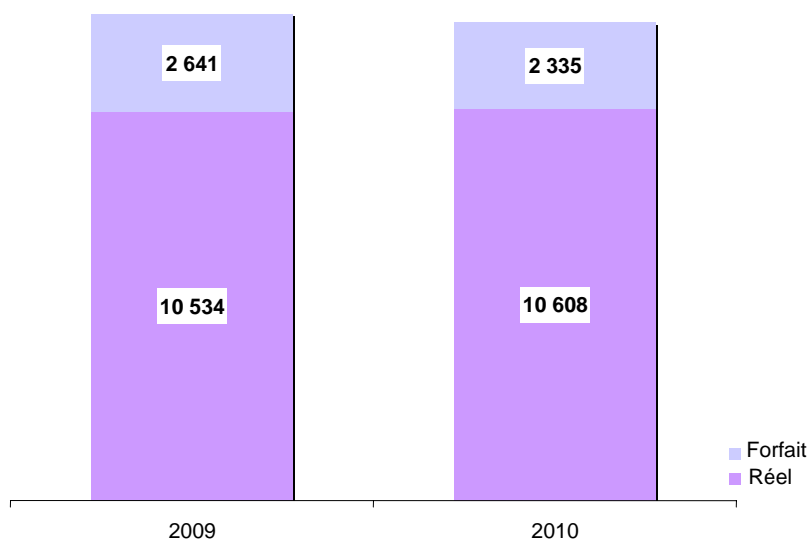


- A noter une progression, en 2010, du nombre des règlements par prélèvements mensuels (+ 3,94%)
- La tendance constatée depuis plusieurs années se poursuit en 2010. La part occupée par les entreprises individuelles et les GAEC continue de diminuer au profit des entreprises constituées en EARL ou sous d'autres formes sociétaires.

LE FINANCEMENT

Le régime fiscal des exploitants

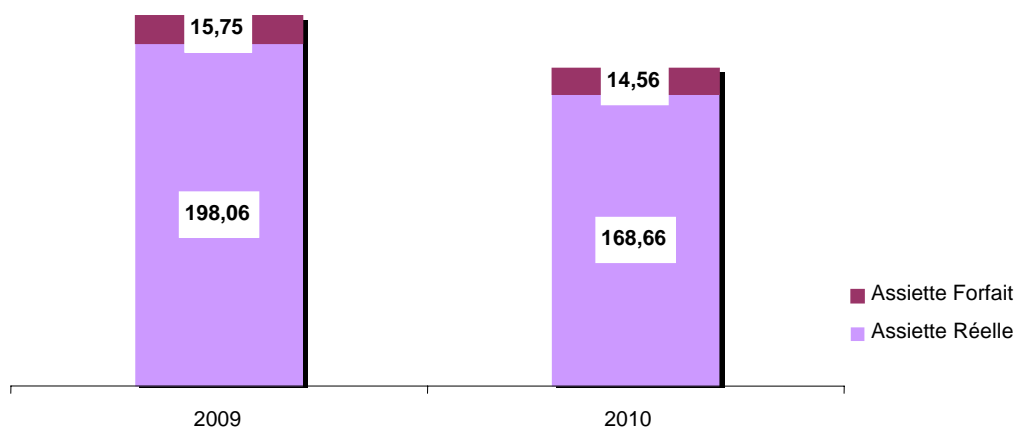
Évolution du nombre des exploitants par régime fiscal



- Les exploitants imposés, en 2010, au bénéfice réel représentent près de 82 % du total des exploitants contre à peine 80 % en 2009.
- Les exploitants imposés dans le cadre du forfait représentent 18 % du total des exploitants en 2010.

L'assiette des cotisations des exploitants

Évolution de l'assiette des cotisations et contributions des exploitants (en millions d'euros)



- L'assiette des cotisations et contributions atteint 168,66 millions d'euros en 2010 et recule de - 14,30 % par rapport à 2009.
- Cette baisse est imputable pour l'essentiel à la diminution des bénéfices réels (- 14,8 %), les bénéfices forfaitaires régressent quant à eux de - 7,6 %.

LE FINANCEMENT

Évolutions législatives 2010

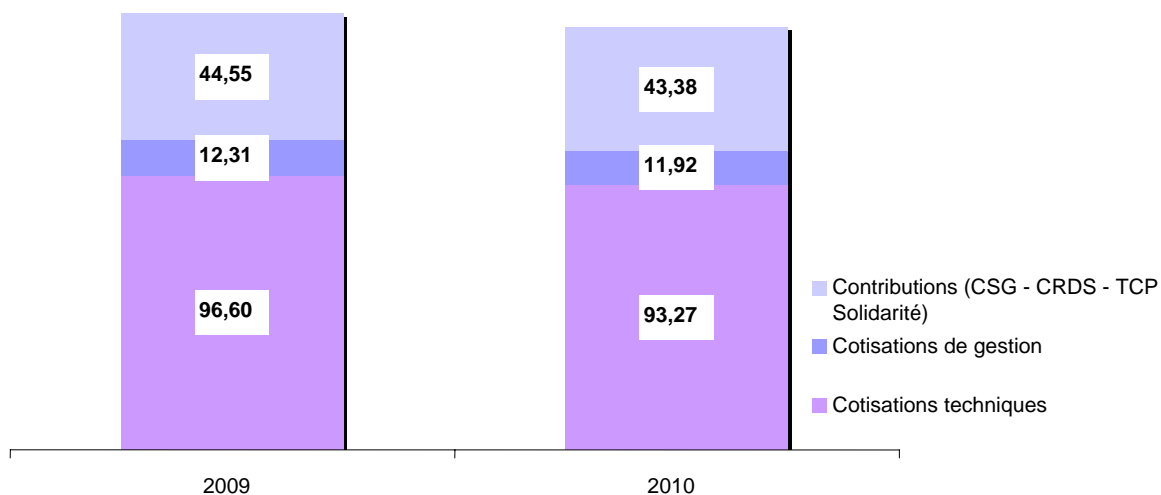
- Mise en place de l'option relative au paiement de cotisations **à valoir** sur l'exercice de l'année N+1.
Le montant de l'à-valoir à verser ne peut pas excéder 50% du montant des dernières cotisations appelées et doit être versé avant le 31 décembre de l'année N pour être pris en compte pour le paiement des cotisations de l'année N+1.
Ne sont pas concernés :
 - ◆ les chefs d'exploitations ou d'entreprise agricole relevant exclusivement du régime forfaitaire d'imposition,
 - ◆ les cotisants solidaires,
 - ◆ les artisans ruraux.

Il a été enregistré 96 demandes pour un montant de cotisation de 304 654 euros.

- La loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie a prévu dans son article 55 la mise en place d'une cotisation pour la formation professionnelle à la charge des cotisants de solidarité.
La cotisation VIVEA est appelée uniquement aux Solidaires âgés de moins de 65 ans.
Elle est calculée au taux plancher de 0,137 % du plafond de la Sécurité Sociale, et ce, quelque soient leurs revenus.

Les cotisations sur salaires

Évolution des cotisations et contributions calculées sur les salaires (en millions d'euros)



- On constate une baisse moyenne des montants des cotisations émises de -3.4 %.
- La réduction significative des cotisations dues par les employeurs est consécutive à la mise en place, à effet du 1^{er} janvier 2010, de la réforme TO/DE (Travailleurs Occasionnels / Demandeurs d'Emploi) dite de "Poligny" qui cumule 2 effets :
 - ◆ Un effet mécanique de réduction de cotisation dû à une exonération totale des cotisations légales en 2010 contre généralement des réductions partielles en 2009 en maladie, vieillesse et aucune réduction en AT
 - ◆ Un effet amplifié par le déport d'une partie du salariat en CDD qui bénéficiait en 2009 de la réduction Fillon vers les TO-DE "Poligny" de la production agricole en 2010 qui devient plus avantageuse.

LE FINANCEMENT

Évolutions législatives 2010

- Mise en place, à effet du 1^{er} janvier 2010, de l'accord de prévoyance de la région Centre au bénéfice des salariés non cadres de la production agricole.
- Mise en place, à effet du 1^{er} janvier 2010, de l'accord national de prévoyance au bénéfice des salariés non cadres des entreprises de travaux forestiers.
- Mise en place, à effet du 1^{er} janvier 2010, de l'accord national de prévoyance au bénéfice des salariés de la pisciculture et aquaculture.
- Réforme mesure TO/DE, à effet du 1^{er} janvier 2010. Suppression d'un taux de base de réduction des cotisations maladie et retraite et de taux majorés en fonction des natures de production. Application, pour les emplois saisonniers, quelle que soit la production agricole, d'une exonération de charges patronales de sécurité sociale : assurances sociales agricoles (maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès), allocations familiales et accidents du travail ; et d'une prise en charge par la MSA du paiement de certaines cotisations conventionnelles patronales : formation professionnelle, retraite complémentaire, AGFF, AFNCA, ANEFA, PROVEA, SST.
- Pour l'Indre-et-Loire, extension du périmètre de la cotisation transport aux communes de Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.

LE FINANCEMENT

Le recouvrement des cotisations



- Au 31 mars 2011, le taux de recouvrement des cotisations 2010 et antérieures dues par les non-salariés s'établit à 92,09 % (93,02 % au 31/03/2010). Il est de 96,23 % au 31 décembre 2010 pour les cotisations sur salaires (96,69 % en 2009).

La commission de recours amiable

Évolution des dossiers de remises de majorations

| | 2009 | 2010 | % évolution |
|--|-----------|-----------|-------------|
| Dossiers cotisations exploitants | | | |
| Nombre de dossiers | 816 | 1034 | + 26,7 % |
| Montants présentés | 395 570 € | 408 097 € | + 3,2 % |
| Montants remis | 312 563 € | 331 088 € | + 5,9 % |
| Taux de remise de majoration | 79,00 % | 81,00 % | + 2,7 % |
| Dossiers cotisations sur salaires | | | |
| Nombre de dossiers | 670 | 629 | - 6,1 % |
| Montants présentés | 675 168 € | 379 385 € | - 43,8 % |
| Montants remis | 530 674 € | 235 068 € | - 55,7 % |
| Taux de remise de majoration | 78,6 % | 62 % | - 21,2% |

L'activité de la commission en matière de remise de majorations de retard reste importante avec 1 663 dossiers examinés en 2010 (+ 12 % par rapport à 2009).

Le taux des remises s'élève au global à 81 % contre 79 % en 2009 pour les cotisations des exploitants. Celui des cotisations sur salaires est en baisse à 62 % contre 78,6 % en 2009.

La commission a par ailleurs examiné 332 dossiers (241 en 2009) concernant des demandes d'échéancier, des contestations de décisions de la Caisse et des demandes de remises de prestations indues.

LE FINANCEMENT

Les crises agricoles

La MSA Berry-Touraine a accompagné 364 entreprises en difficulté au titre des aides AGRIDIFF (191 en 2009).

Le montant des allègements de charges sociales s'est élevé à 616 197 € en 2010 (174 814 € en 2009) sur les fonds de la MSA.

A cela s'ajoutent 435 entreprises qui ont bénéficié d'une aide pour les cotisations employeurs dans le cadre du Plan de Soutien Exceptionnel à l'Agriculture (PSEA) début 2010, pour un montant de 1 648 000 €.

Par ailleurs le dispositif « Dacs Agri » (dispositif d'accompagnement spécifique des agriculteurs) a permis d'octroyer des allègements de cotisations à hauteur de 1 767 718 €, pour 768 entreprises. Ces allègements partiels de cotisations personnelles des exploitants ont bénéficié en priorité aux producteurs les plus en difficulté dans les différentes filières.

Détails des aides en 2010 :

| Dispositif | Département 36 | | Département 37 | | Département 41 | | TOTAUX | |
|------------------------|----------------|------------------------------|----------------|------------------------------|----------------|------------------------------|--------|------------------------------|
| | Nombre | Montant <i>(en euros)</i> | Nombre | Montant <i>(en euros)</i> | Nombre | Montant <i>(en euros)</i> | Nombre | Montant <i>(en euros)</i> |
| Solde | | | | | | | | |
| AGRIDIFF | | | 31 | 41 899 | 37 | 37 597 | 68 | 79 496 |
| 2009 | | | | | | | | |
| AGRIDIFF | 71 | 147 799 | 158 | 208 824 | 67 | 180 078 | 296 | 536 701 |
| 2010 | | | | | | | | |
| <i>Total</i> | | | | | | | | |
| <i>Agridiff</i> | 71 | 147 799 | 189 | 250 723 | 104 | 217 675 | 364 | 616 197 |
| PSEA | 55 | 102 000 | 274 | 1 032 000 | 106 | 514 000 | 435 | 1 648 000 |
| DACS | | | | | | | | |
| AGRI | 246 | 690 000 | 344 | 894 714 | 178 | 183 004 | 768 | 1 767 718 |
| Aide du | | | | | | | | |
| Conseil | 41 | 33 320 | 64 | 53 312 | 38 | 30 821 | 143 | 117 453 |
| Régional | | | | | | | | |

LE FINANCEMENT

L'activité de contrôle

Conformément au plan d'actions prévu pour l'année 2010, le service contrôle est intervenu dans différents domaines :

- Le contrôle des revenus servant au calcul des cotisations sociales :
 - ♦ 77 contrôles relatifs aux déclarations des revenus professionnels ont été opérés auprès des entreprises agricoles. Ces contrôles ont entraîné 44 redressements pour un montant positif cumulé de cotisation de 288 371 euros et un montant rectificatif en négatif de 2 203 euros.
 - ♦ 73 contrôles d'entreprises ont conduit à vérifier les déclarations de salaires de 101 salariés. Ces contrôles ont abouti à détecter 65 anomalies qui ont généré des redressements de cotisations positifs pour un montant total de 421 574 euros et un redressement négatif de 18 108 euros.

A l'occasion de ces contrôles, un travail d'information et de prévention est effectué, en rappelant leurs obligations aux employeurs : Déclaration Unique d'Embauche, Titre Emploi Simplifié Agricole, tenue du registre du personnel, emploi des étrangers,...

- Le contrôle d'affiliation : il est destiné à déterminer l'activité exacte des entreprises et à vérifier la qualité et le statut des personnes y travaillant. Ont ainsi été réalisés en 2010 :
 - ♦ 48 contrôles sur les entreprises sociétaires et leurs membres qui ont permis de détecter 37 anomalies pour un montant rectificatif positif de 33 677 euros.
 - ♦ 74 contrôles sur des entreprises individuelles qui ont permis de détecter 49 anomalies pour un montant rectificatif positif de 13 033 euros.
- Le contrôle du parcellaire : 95 enquêtes ont été effectuées dans le cadre de remboursements ou à la demande des services techniques. 17 anomalies ont été relevées qui ont généré un appel de cotisation de 319 euros.
- Le contrôle du droit aux prestations sociales (contrôle du respect des heures de sortie pendant un arrêt de travail, contrôle des déclarations de ressources, contrôle dans le domaine du logement...). 96 contrôles, réalisés à la demande des services techniques, ont donné lieu à la rédaction d'un rapport d'enquête au cours de l'année 2010. 17 ont justifié une reprise du dossier.
- Le contrôle intervient également pour des actions de recouvrement. En 2010, 119 actions ont eu lieu qui ont abouti :
 - ♦ au recouvrement de 86 737 euros
 - ♦ à la mise en place de 21 échéanciers concernant un montant de 97 136 euros.

Dans le cadre de la lutte contre les fraudes, conformément à la réglementation, il convient d'ajouter, aux contrôles réalisés, à l'initiative de la MSA Berry-Touraine, ceux exercés, dans le cadre du comité de lutte contre les fraudes qui intègre notamment le comité Départemental Anti-Fraude (CODAF) présidé par le Préfet de chaque département, en coordination avec les différents services de l'Etat (justice, police, gendarmerie, douanes, inspection du travail), les services fiscaux et l'URSSAF.

Ces contrôles coordonnés concernent les différents secteurs de l'économie : hôtellerie, restauration, bâtiment, agriculture...

Au total, pour le seul secteur agricole, 79 entreprises (pour une très grande majorité pratiquant des cultures spécialisées ou relevant des activités de la forêt) ont été contrôlées. Sur les 447 salariés contrôlés, 30 étaient en situation irrégulière, essentiellement pour défaut de déclaration. 4 procès verbaux co-signés avec la DIRRECTE ont été établis et adressés au parquet.

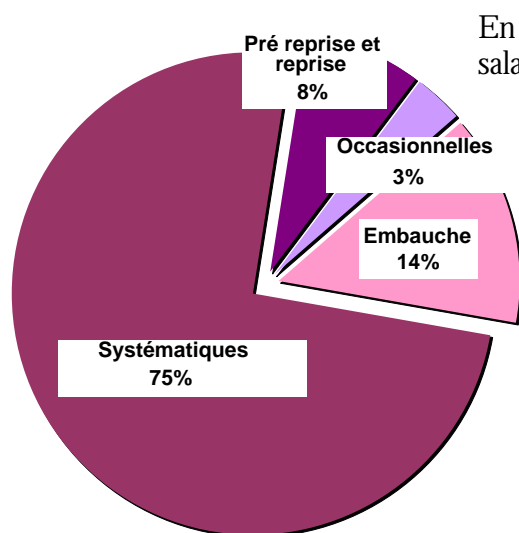
LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL

La santé au travail

Examens de médecine du travail des salariés agricoles

En 2010, 12 084 salariés agricoles ont été convoqués et 10 278 examens de médecine du travail ont été réalisés, soit un taux de fréquentation de 85 %, comparable aux années précédentes.

Répartition des examens selon leur nature



En 2010, dans le cadre des examens réalisés auprès des salariés agricoles, les médecins du travail ont effectué :

- 7 666 visites systématiques
- 1 470 visites d'embauche
- 585 visites de reprise du travail effectuées suite à un arrêt pour cause de maladie, accident du travail ou maladie professionnelle
- 320 visites à la demande de l'assuré, de l'employeur, du médecin traitant, du contrôle médical ou du médecin du travail lui-même.
- 237 visites de pré-reprise. Ces visites sont effectuées pendant l'arrêt de travail du salarié à la demande, soit du médecin traitant, soit du contrôle médical, soit de l'assuré lui-même. Elles ont pour but de favoriser la reprise de l'activité.

Les médecins du travail ont par ailleurs participé à 64 réunions de CHSCT (pour les entreprises agricoles de plus de 50 salariés) à 88 visites d'entreprise et à 87 études de postes.

Examens de médecine du travail des salariés non agricoles

Les médecins du travail ont également examiné 3 537 salariés non agricoles sur 3 591 convoqués dans le cadre de conventions avec divers organismes :

Agence Régionale de Santé (36-37), Aide à Domicile en Milieu Rural (37), Base militaire de Nouâtre (37), Centre Educatif et de Formation Professionnelle de Pontourny (37), Coliposte (41), Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (36-37-41), Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (36-37-41), Domaine National de Chambord (41), Domaine Régional de Chaumont-sur-Loire (41), Familles Rurales (36), Fonction Publique Territoriale - Mairies, Syndicats Intercommunaux, Communautés de Communes, Conseil Général, Centres de Gestion (36-37-41), Institut Français du Cheval et de l'Équitation (41), Institut National de Recherche Agronomique (37), Lycées Agricoles Publics et Privés (36-37-41), Météo France (36-37-41), Maisons Familiales Rurales (37-41), Office National des Anciens Combattants (36), Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (36-37-41), Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (36-37-41), Office National des Forêts (37-41), Office Technique Départemental d'Insertion (36).

LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL

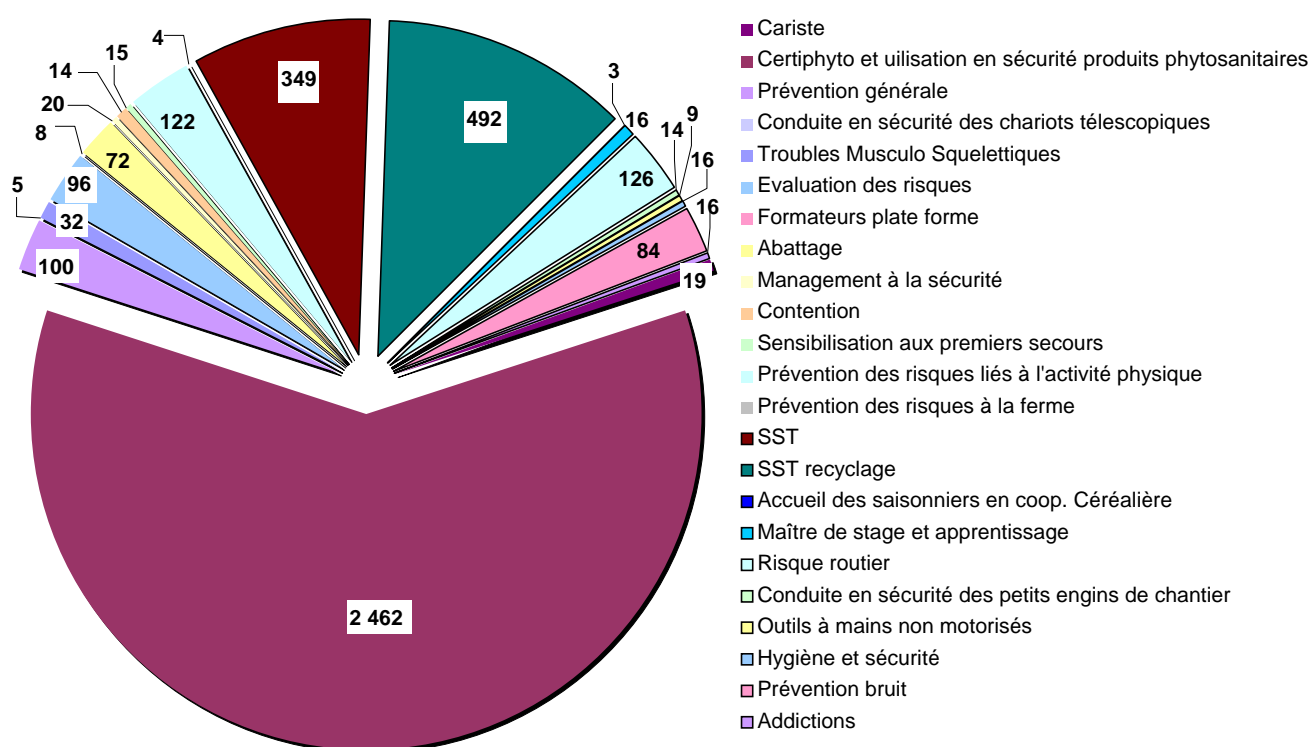
La prévention des risques professionnels

Actions en direction des entreprises agricoles – exploitants – salariés

En 2010, les conseillers en prévention ont réalisé :

- 274 visites d'entreprise et études de postes pour conseil en prévention au cours desquelles ils ont pu effectuer différentes mesures : sonométrie, luxmétrie, mesures d'atmosphère...
- 54 participations à des CHSCT
- Des sessions d'information sur différents thèmes : prévention en général, accueil des saisonniers, troubles musculo squelettiques (TMS), produits phytosanitaires...

Actions de formation et de sensibilisation à la sécurité des exploitants et des salariés agricoles



En 2010, les conseillers en prévention ont rencontré 3 928 actifs agricoles (exploitants ou salariés) au cours de 226 journées de formation ou d'information.

Contrats de prévention

Les conseillers en prévention ont participé à la mise en place de contrats de prévention avec les entreprises agricoles.

Les entreprises concernées s'engagent à réaliser des aménagements de sécurité selon un plan prédéfini afin de répondre aux objectifs de prévention fixés contractuellement. En contrepartie, la MSA apporte son expertise et une aide financière à la réalisation de ces travaux de prévention.

En 2010, 5 contrats de prévention ont été finalisés et signés avec les entreprises suivantes : Amboise Paysage à Nazelles-Négron, CUMA de la Poussière à Luçay-le-Mâle, Coopérative Eurial à Pouligny-St-Pierre et Tournon-St-Martin, Office National des Forêts, SARL Vriet à Mont-Près-Chambord. Le montant total de l'aide versé par la MSA pour ces 5 contrats de prévention est de 132 682 €.

LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Certiphyto

Dans le cadre du dispositif expérimental Certiphyto, les conseillers en prévention ont participé à 87 formations concernant 2 280 exploitants agricoles.

Offre de service « Jeunes Agriculteurs »

Dans le cadre de conventions signées avec les Jeunes Agriculteurs, la MSA propose aux nouveaux installés une offre globale de prévention et de santé. Ainsi, ont été réalisés :

- 82 diagnostics d'évaluation des risques professionnels sur les exploitations des nouveaux installés,
- 12 examens de médecine du travail et 7 bilans dentaires auprès des nouveaux exploitants.

Autres actions en direction des exploitants et des salariés

- Handicap

En 2010, les conseillers sont intervenus également auprès des exploitants et des salariés dans le cadre du programme en faveur des personnes handicapées pour des études de poste en lien avec les médecins du travail et les assistantes sociales.

- Actions de prévention

A l'occasion des différentes actions de prévention, il est remis aux participants des matériels de prévention tels que des affiloirs (99), des trousse de secours (265), des kits phytosanitaires (35) et des kits routiers (52). De même, le service prévention a accompagné individuellement 22 exploitants pour la réalisation d'aménagements concernant la contention de bovins et a participé à la constitution d'un kit de formation de formateurs sur les risques liés à l'utilisation des plates formes de cueille (10 kits remis).

181 subventions pour l'achat d'un matériel électrique ont été accordées pour la prévention des troubles musculo-squelettiques. Le total des aides à destination des salariés et des non salariés est de 67 213 € répartis en 29 361 € pour les salariés et 37 851 € pour les non salariés.

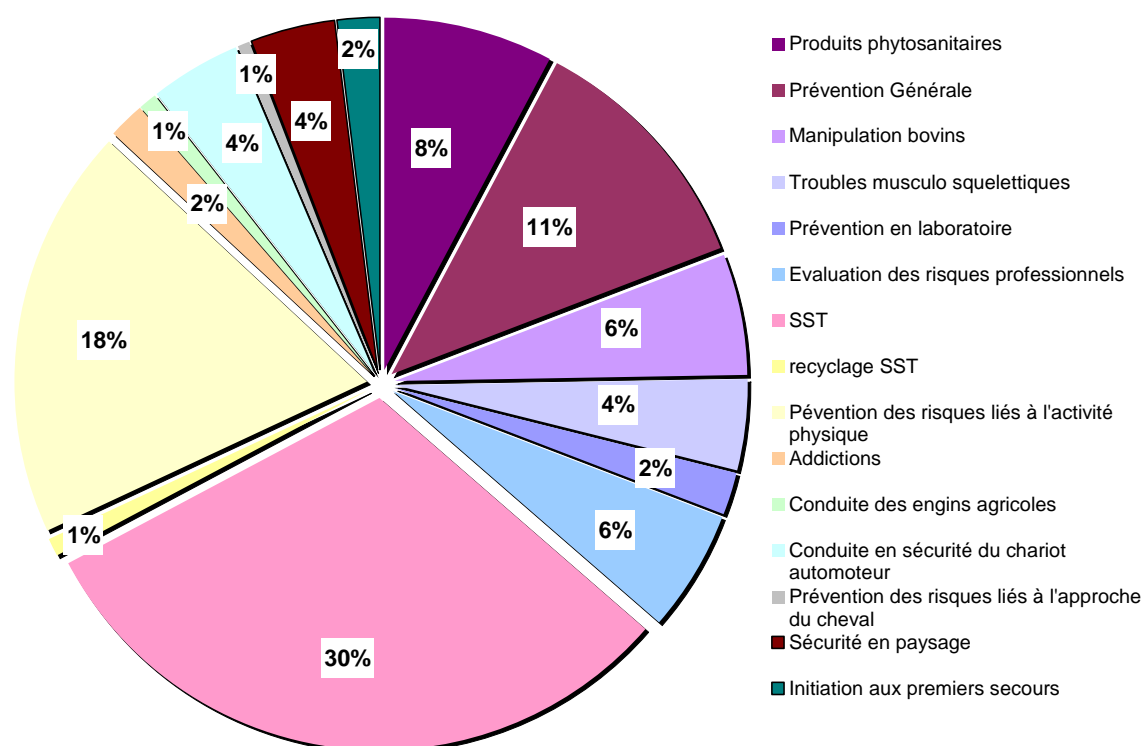
Participation aux manifestations agricoles

Les conseillers en prévention ont participé à la tenue de stands et réalisé des animations thématiques lors de manifestations agricoles : concours de taille de vigne à Seigy et St-Nicolas-de-Bourgueil, comices agricoles à Morée, Romorantin et Ste-Sévère, concours de bûcherons à Cléré-les-Pins, salon « Sival d'Angers », salon « Ferme Expo » à Tours, journée de l'arbre à Buzançais, journée « Mécafourrages » à Charnizay, manifestation « Touraine Grandes Cultures » à St-Paterne-Racan, fêtes des Jeunes Agriculteurs à Hommes, Ouzouer-le-Marché, St-Chartier...

LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Actions en direction des établissements scolaires

Formations auprès des établissements d'enseignement agricole



- Les conseillers en prévention sont intervenus auprès des établissements d'enseignement agricole sur différents thèmes (prévention des risques liés à l'activité physique, manipulation bovins, évaluation des risques, produits phytosanitaires...).
- 1 260 élèves ont été formés au cours de 96,5 journées de formation.

Sauveteurs secouristes du travail

Les conseillers en prévention ont animé 42 journées de formation initiale sauveteurs secouristes auprès de 183 stagiaires dont 180 ont été reçus à l'examen final.

Ils ont également assuré 34,5 jours de recyclage auprès de 492 stagiaires.

Trophée Prévention Jeunes

Cette manifestation, organisée par la MSA Berry-Touraine à Nouan-le-Fuzelier le 20 avril 2010, regroupait une dizaine d'établissements scolaires des trois départements.

Une classe de la MFR de Sorigny a remporté la finale régionale et a participé à la finale nationale organisée par la CCMSA au Stade de France le 18 mai 2010.

LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Les Instants Santé

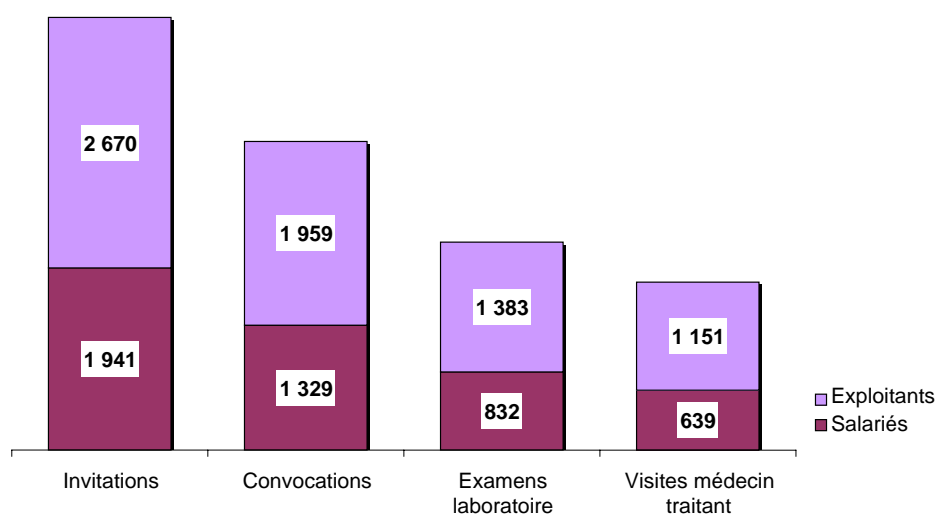
Au cours de l'année 2010, les Instants Santé ont concerné les cantons suivants :

- pour l'Indre : Issoudun, St Christophe-en-Bazelle, Valençay, Vatan
- pour l'Indre-et-Loire : Chinon, L'Ile Bouchard, Ligueil, Ste-Maure-de-Touraine, Richelieu
- pour le Loir-et-Cher : Blois (CRCA), Morée, Montoire-sur-le-Loir, St-Amand-Longpré, Savigny-sur-Braye.

Ils sont ciblés en fonction de l'âge :

- 1 examen entre 16 et 24 ans → basé sur une rencontre avec le médecin traitant
 - 1 examen entre 25 et 34 ans
 - 1 examen entre 35 et 44 ans
 - 1 examen entre 45 et 54 ans
 - 1 examen entre 55 et 64 ans
 - 1 examen entre 65 et 74 ans
- Comprenant des examens biologiques et biométriques effectués par un laboratoire, suivis d'un examen médical auprès du médecin traitant

Instants Santé des 25 - 74 ans



- 4 611 assurés ont été invités pour effectuer une série d'examens gratuits ciblés en fonction de l'âge.
- 1 790 assurés ont consulté leur médecin traitant à l'issue de ces examens, soit un taux de participation final de 38,82 % (contre 32,27 % en 2009).
- Le taux de réalisation est plus important chez les exploitants (43,11 %) que chez les salariés (32,92 %).

LES ACTIONS MEDICALES

Le service médical et dentaire

Évolution du nombre de contrôles effectués

| | 2009 | 2010 | % évol |
|---|---------------|---------------|----------------|
| Affections Longues Durées (ALD) | 4 089 | 6 089 | + 49% |
| Invalidité | 224 | 244 | + 9% |
| Inaptitude | 88 | 67 | - 24% |
| Cures | 100 | 104 | + 4% |
| Ententes Préalables (EP) | 4 389 | 4 561 | + 3% |
| Transports | 2 510 | 1 967 | - 22% |
| Indemnités Journalières (IJ) | 10 913 | 10 761 | - 1% |
| Hospitalisations : court séjour - long séjour - public ou privé | 3 647 | 3 201 | - 12% |
| Accidents du Travail/Maladies Professionnelles (AT/MP) | 1 875 | 1 679 | - 10% |
| Dentaire | 1 918 | 2 010 | + 5% |
| SOUS TOTAL | 29 753 | 30 683 | + 3 % |
| Questions des Services Administratifs | 5 003 | 5 275 | + 5% |
| TOTAL | 34 756 | 35 958 | + 3,46% |

En 2010, le nombre total des contrôles connaît une légère hausse (+ 3,46 %) avec une augmentation significative du nombre des contrôles des Affections Longue Durée (ALD) (+ 49 % en raison des renouvellements à opérer avant le 31/03/2012) et une augmentation des contrôles portant sur les Ententes Préalables (+ 3%).

Les contrôles les plus nombreux portent sur les indemnités journalières (10 761), les affections de longue durée (6 089), les Ententes Préalables (4 561) et les hospitalisations (3 201).

D'autres contrôles relatifs aux ALD, aux IJ, et aux transports relèvent du plan de maîtrise médicalisée des dépenses de santé.

Les principales données d'activité

En 2010, l'activité du service médical et dentaire est caractérisée par :

- Une activité de contrôle dans le domaine hospitalier, centrée sur les contrôles de la tarification à l'activité (T2A) qui s'effectue dans un cadre inter régimes. Cette activité a mobilisé un praticien du service 5 jours en 2010 dans les établissements publics et privés.
- La poursuite du plan de maîtrise médicalisée, la mise en place et la montée en charge de nouvelles actions telles que :
 - ♦ Assistance respiratoire et facturation : l'action consiste à vérifier la qualité réglementaire de la prescription, de l'entente préalable en fonction de critères médicaux (89 dossiers étudiés et suivi de 6 dossiers par le service santé).
 - ♦ Mise Sous Autorisation Préalable d'hospitalisations : certaines interventions (cataracte – extraction dentaire – arthroscopie du genou...) peuvent être réalisées en médecine ambulatoire. Les établissements hospitaliers publics ou privés doivent demander une autorisation au service médical et dentaire s'ils souhaitent réaliser l'intervention en hospitalisation complète. Cette hospitalisation complète

LES ACTIONS MEDICALES

ne sera accordée que dans certaines conditions liées à l'état de santé ou à la situation sociale (26 demandes d'Ententes Préalables).

- Des actions spécifiques de contrôle sur les transports et les arrêts de travail.
- La poursuite de la mise en œuvre du plan dentaire institutionnel.
- La poursuite des actions médicales avec une montée en charge concernant :
 - ♦ Les ateliers du bien vieillir, mis en œuvre par l'ASEPT-Touraine.
 - ♦ Les ateliers thérapeutiques, avec le centre de réadaptation cardio-vasculaire de Bois Gibert dans l'Indre-et-Loire et La Menaudière dans le Loir-et-Cher.

Le Plan de Maîtrise Médicalisée des dépenses de santé (PMM)

La poursuite du plan de maîtrise médicalisée a porté en 2010 sur les points suivants :

Retour d'information diabète

En 2010, un retour d'information a été adressé à 59 médecins concernant les examens qu'ils avaient prescrits pour 560 patients. Les courriers les informaient de la possibilité de comparer le suivi de leurs patients aux recommandations rédigées par la Haute Autorité en Santé.

Associations formellement contre indiquées

28 médecins ont été contactés pour 145 prescriptions d'associations potentiellement contre indiquées sur un ensemble de 774 857 prescriptions remboursées.

Contrôle des arrêts de travail

5013 arrêts initiaux et 7 915 prolongations ont donné lieu à un versement d'indemnités journalières. Ils ont nécessité, dans 696 cas, un examen direct de l'assuré. Parmi ces arrêts de travail, 311 signalements ont été faits concernant des arrêts répétitifs.

Aide à la reprise du travail après un arrêt de plus de 3 mois

En plus des situations examinées individuellement par les médecins conseils, 39 dossiers ont été traités par les médecins-conseils, les médecins du travail et les assistantes sociales de la MSA dans le cadre du programme « CAP INSERT » destiné à accompagner le retour à l'emploi ou le maintien dans l'emploi de personnes handicapées.

Enquête sur les transports sanitaires

L'examen de 273 prescriptions de transport en ALD a mis en évidence l'absence de rapport entre la prescription et l'ALD dans 11 % des cas.

Sur 60 prescriptions d'ambulance, aucune n'était injustifiée.

LES ACTIONS MEDICALES

Les actions médicales

Ateliers du bien vieillir

En collaboration avec l'ASEPT-Touraine et le service social, le service a participé à l'animation des ateliers consacrés aux médicaments et aux pathologies dentaires. L'objectif de ces ateliers est de modifier le comportement habituel des assurés en les amenant à adopter une attitude plus adaptée à la préservation de leur capital santé.

Une session comprend 7 ateliers construits autour des thèmes suivants : « bien dans son corps, bien dans sa tête », « pas de retraite pour la fourchette, bouger c'est bon pour la santé », « les 5 sens en éveil, garder l'équilibre », « faire de vieux os », « dormir quand on n'a plus 20 ans », « le médicament, un produit pas comme les autres » et « de bonnes dents pour très longtemps ».

L'un des praticiens du service participe au recrutement des animateurs bénévoles, à la construction des outils nécessaires à l'évaluation et à la promotion de ces ateliers.

Ateliers thérapeutiques

Dans le cadre d'une convention avec les établissements de BOIS GIBERT (37), et de la MENAUDIERE (41) des ateliers d'éducation thérapeutique ont été réalisés. L'objectif est de faire une prévention et une éducation sanitaire auprès d'assurés présentant des maladies cardiovasculaires.

En 2010, 28 personnes ont été concernées à Bois Gibert, et 15 à La Ménaudière.

Réseau Gériatologique de Sainte-Maure de Touraine

Depuis sa création en 2000, 200 personnes ont bénéficié d'une prise en charge dans le cadre du réseau. Ce dernier a été mis en sommeil en 2008 suite à un arrêt de son financement. En 2010, différents contacts ont été établis avec le directeur de l'ARS et la déléguée territoriale de l'ARS Indre-et-Loire visant à réactiver le réseau sur un territoire plus élargi. Ce travail est actuellement en cours.

Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

La MSA Berry-Touraine est caisse pivot pour 14 SSIAD sur les 22 que compte le département d'Indre-et-Loire. Dans ce cadre, elle accompagne, depuis 1990, les SSIAD au plan administratif et médical.

Maisons de Santé Rurales (MSR)

La MSA Berry-Touraine accompagne un projet de MSR à Avoine dont la première pierre a été posée en décembre 2008 pour être opérationnelle début 2010. Des contacts ont été pris en 2010 avec les municipalités ou les médecins généralistes qui envisagent de créer une MSR, comme Châtres-sur-Cher, St Laurent-Nouan, Château-Lavallière.

La création de MSR peut être une réponse aux problèmes de pénurie de médecins généralistes ruraux : une structure de soins suffisamment importante permet d'assurer la pérennité de l'offre et de la permanence des soins indépendamment des aléas qui peuvent limiter l'offre de soins en milieu rural (départ de médecin, maladie...).

LES ACTIONS MEDICALES

La prévention santé

Dépistage organisé des cancers

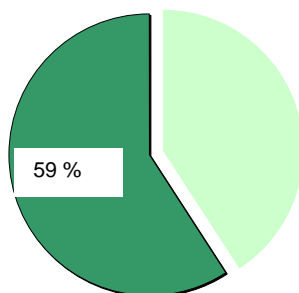
La MSA Berry Touraine participe aux campagnes nationales de dépistage organisé du cancer, en lien avec trois structures de gestion départementales :

- l'Association pour le Dépistage Organisé des Cancers dans le Loir-et-Cher (ADOC 41)
- le Centre de Dépistage des Cancers dans l'Indre-et-Loire (CCDC 37)
- le Centre de Recherche Epidémiologique, Dépistage et Prévention des Cancers dans l'Indre (CREDEP 36).

Le dépistage du cancer du sein est gratuit et proposé tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans inclus. Une première lecture de radiographie est effectuée par le radiologue du cabinet choisi. Une deuxième lecture, spécifique à ce dépistage, est ensuite réalisée par un radiologue du Centre de dépistage du cancer. Cette double lecture est un gage de qualité et de fiabilité. Le matériel utilisé pour cet examen est régulièrement contrôlé et répond à des normes précises.

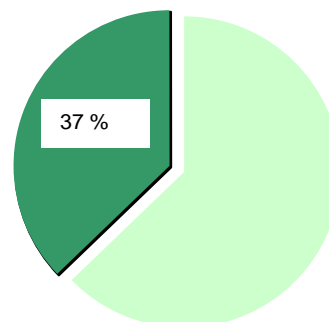
Le dépistage du cancer colorectal est proposé tous les deux ans, aux hommes et aux femmes âgés de 50 à 74 ans inclus. Le test, pris en charge à 100%, est à retirer chez le médecin traitant et à réaliser à domicile. Il est ensuite acheminé gratuitement au centre de lecture grâce à une enveloppe préaffranchie. Les résultats sont adressés au médecin traitant et à la personne concernée.

Cancer du sein



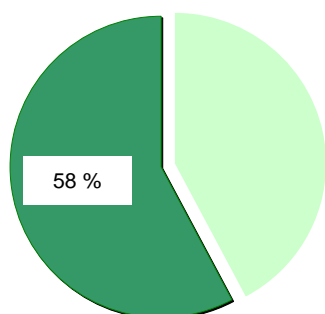
- 5 760 prises en charge adressées
- 3 412 mammographies effectuées
- 59 % de taux de participation
- 11 cancers dépistés

Cancer colo-rectal



- 12 263 prises en charge adressées
- 4 564 tests effectués
- 37 % de taux de participation
- 6 cancers dépistés

Vaccination anti-grippale



Cette action de prévention s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans ou atteintes par certaines affections de longue durée.

- 34929 prises en charges adressées,
- 20139 vaccinations effectuées,
- 58 % de taux de participation

LES ACTIONS MEDICALES

Actions bucco-dentaires

Ces actions s'appuient sur le dispositif de prévention bucco-dentaire conventionnel inter-régimes (M'T dents) et le plan dentaire institutionnel (PDI) mis en oeuvre par la MSA au plan national.

Le programme M'T dents a été conçu pour favoriser un contact précoce et régulier avec le chirurgien-dentiste, tous les trois ans, à des âges clés en matière de prévention bucco-dentaire.

En 2010, 3602 enfants et adolescents ont été invités à réaliser un bilan bucco-dentaire gratuit. 1 324 bilans ont été réalisés avec un taux de participation de 37 %.

Parallèlement, le plan dentaire institutionnel, spécifique à la MSA, prévoit l'accompagnement dentaire des assurés à toutes les périodes décisives pour la santé dentaire.

Future maman - Petite enfance

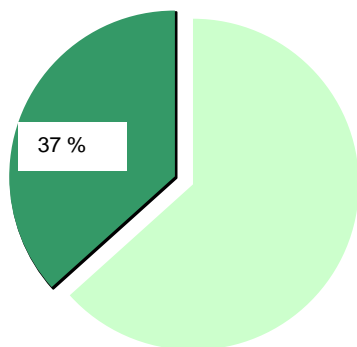
6 mois avant l'accouchement, la future maman reçoit une plaquette d'information sur l'hygiène, l'alimentation et les soins dentaires à suivre pendant la grossesse.

6 mois après l'accouchement, la maman reçoit une plaquette d'information sur les précautions et soins à prendre pour elle et son bébé.

956 plaquettes au total ont été adressées en 2010.

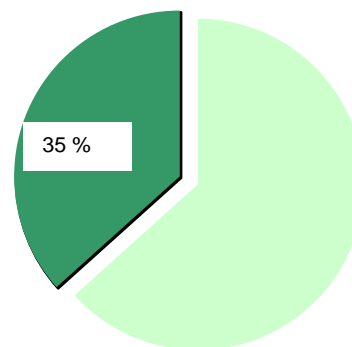
A compter du 1^{er} janvier 2009, mise en oeuvre de la seconde étape de l'action Future maman – Petite enfance par l'envoi d'une invitation pour un examen de prévention dentaire aux enfants de 3 ans.

Bilan bucco-dentaire des enfants de 3 ans



- 669 enfants invités à se rendre chez un chirurgien-dentiste pour un examen de prévention
- 246 examens de prévention réalisés
- 37 % de taux de participation

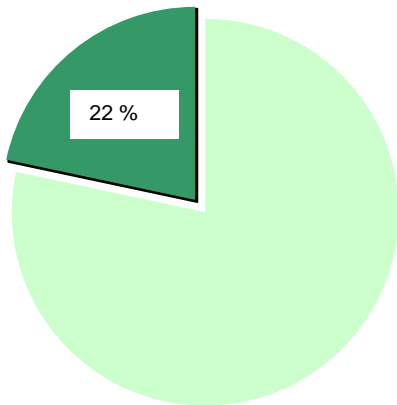
Bilan bucco-dentaire des enfants de 7 ans



- 681 enfants invités à se rendre chez un chirurgien-dentiste pour un examen de prévention
- 239 examens de prévention réalisés.
- 35 % de taux de participation

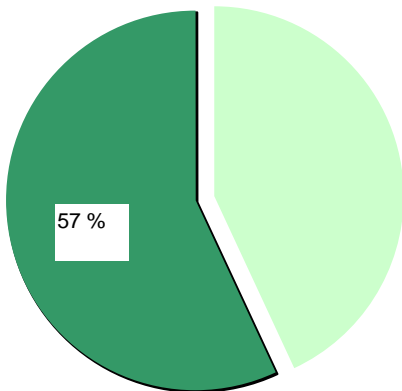
LES ACTIONS MEDICALES

Bilan bucco-dentaire des jeunes de 15 ans



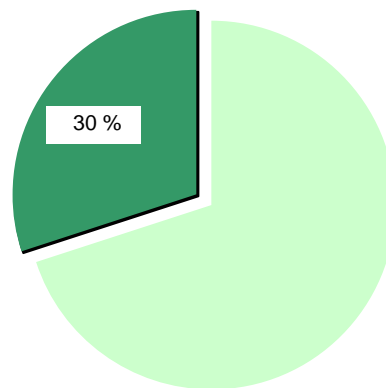
- 736 adolescents invités
- 355 relances effectuées
- 159 bilans réalisés
- 22% de taux de participation

Bilan bucco-dentaire dans le cadre des examens de santé (35-45 ans)



- 205 adultes de 35-54 ans invités à un examen de dépistage bucco-dentaire
- 117 bilans réalisés
- 57 % de taux de participation

Bilan bucco-dentaire dans le cadre des examens de santé (35 et plus)



- 853 seniors invités à se rendre chez un chirurgien-dentiste pour un examen de prévention
- 256 bilans réalisés
- 30 % de taux de participation

L'ACTION SOCIALE

2010, une année de transition

Dernière année du plan ASS des caisses de l'Indre et de la Touraine, 2010 constitue une année de transition au regard de la politique d'action sanitaire et sociale de la caisse de MSA Berry-Touraine.

Un règlement commun des prestations extra-légales individuelles Berry-Touraine a cependant été mis en place dès le 1^{er} janvier 2010.

En septembre 2010, les travaux d'élaboration du nouveau plan d'action sanitaire et sociale de la caisse Berry-Touraine ont débuté avec les élus et se sont prolongés jusqu'à fin 2010 où le Conseil d'administration a validé les nouvelles orientations du plan d'ASS Berry-Touraine 2011-2015.

Le budget d'action sanitaire et sociale 2010

Le total des dépenses d'action sanitaire et sociale hors prise en charge de cotisations s'est élevé à 5 769 012 € en 2010 en diminution de 7,84 % par rapport à 2009. Les principaux postes de dépenses sont :

- ◆ les prestations individuelles : 3 087 985 € (+ 2,10%)
- ◆ les dépenses de fonctionnement : 2 228 538 € (dont 1779 pour le FAMEXA) (- 20%)
- ◆ les subventions et actions collectives : 452 489 € (+ 15%)

L'ACTION SOCIALE

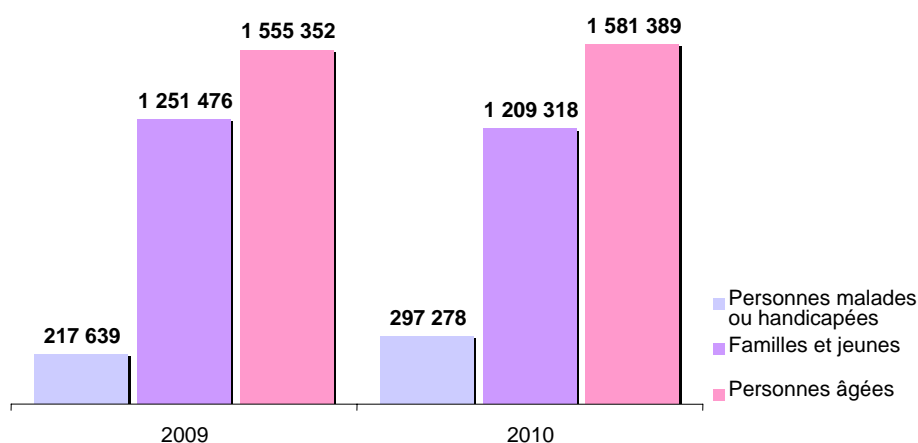
Les prestations individuelles d'action sociale

Évolution du montant des prestations individuelles
par type de population en euros

| Population concernée | 2009 | | 2010 | | Évolution 2009/2010 |
|---|------------------|------------|------------------|------------|------------------------|
| | Montant | % | Montant | % | |
| Familles et jeunes | 1 251 476 | 41 | 1 209 318 | 39 | - 3,37 % |
| Personnes malades ou en situation de handicap | 217 639 | 7 | 297 278 | 10 | + 36,59 % |
| Personnes âgées | 1 555 352 | 51 | 1 581 389 | 51 | + 1,67 % |
| Total | 3 024 467 | 100 | 3 087 985 | 100 | + 2,10 % |

En 2010, le total des aides financières individuelles accordées aux ressortissants de la MSA s'est élevé à 3 087 985 euros, ce qui représente une progression de 2,10 % par rapport à 2009.

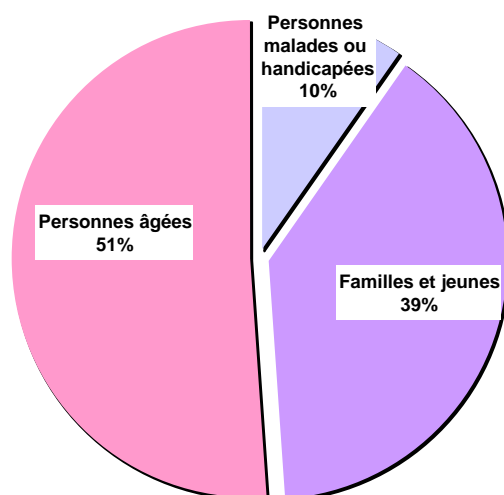
Évolution du montant des prestations individuelles par catégorie de bénéficiaires



L'évolution la plus significative concerne le montant des aides accordées aux personnes malades ou en situation de handicap (+ 36 %). Cependant, la proportion (10%) en terme de montant est faible par rapport aux dépenses concernant les personnes retraitées ou les familles et jeunes.

L'ACTION SOCIALE

Répartition du montant des prestations individuelles par catégorie de bénéficiaires

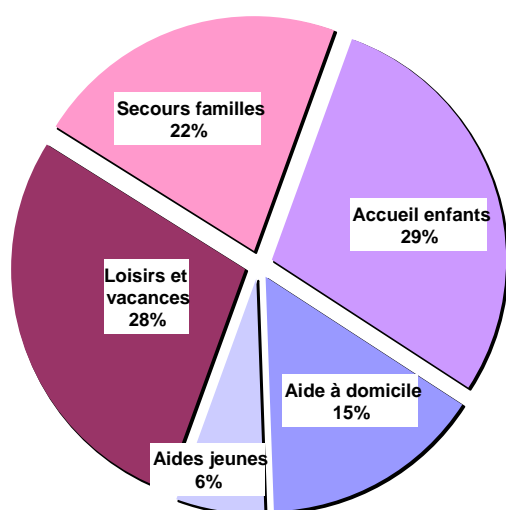


Ce sont au total 10 649 prestations extralégales individuelles qui ont été attribuées, soit :

- ◆ 3549 dans le domaine des personnes retraitées,
- ◆ 6610 dans le domaine des jeunes et de la famille,
- ◆ 490 dans le domaine de la santé ou du handicap.

Les aides aux familles et aux jeunes

Répartition des prestations d'action sanitaires et sociales versées



En 2010, 6 610 aides individuelles ont été accordées aux familles pour un montant de 1 209 318 euros ventilés de la manière suivante :

- 3 874 aides aux loisirs et vacances pour un montant de 341 825 euros,
- 607 secours pour un total de 262 804 euros,
- 1 876 aides pour contribuer à financer l'accueil des enfants en crèche, garderie, accueil périscolaire pour un montant de 346 811 euros
- 140 familles ont bénéficié d'une aide à domicile (auxiliaire familiale, travailleuse sociale, femme de ménage) pour un montant de 184 938 euros.
- 113 familles ont perçu une participation financière de 73 440 euros pour l'aide aux jeunes : études, apprentissage, BAFA.

Le nombre de prestations individuelles d'Action Sanitaire et Sociale en faveur des familles est en baisse de 9,7 % (7 319 aides en 2009, 6 610 en 2010). Cette baisse est la conséquence de conditions d'accès aux prestations plus restrictives dans le règlement 2010. En effet, une nouvelle répartition des tranches de quotient familial ouvrant droit aux prestations individuelles a été mise en œuvre et le montant des aides aux loisirs et aux vacances a été limité à un forfait annuel par nature de prestation.

L'ACTION SOCIALE

Les aides aux personnes malades ou en situation de handicap

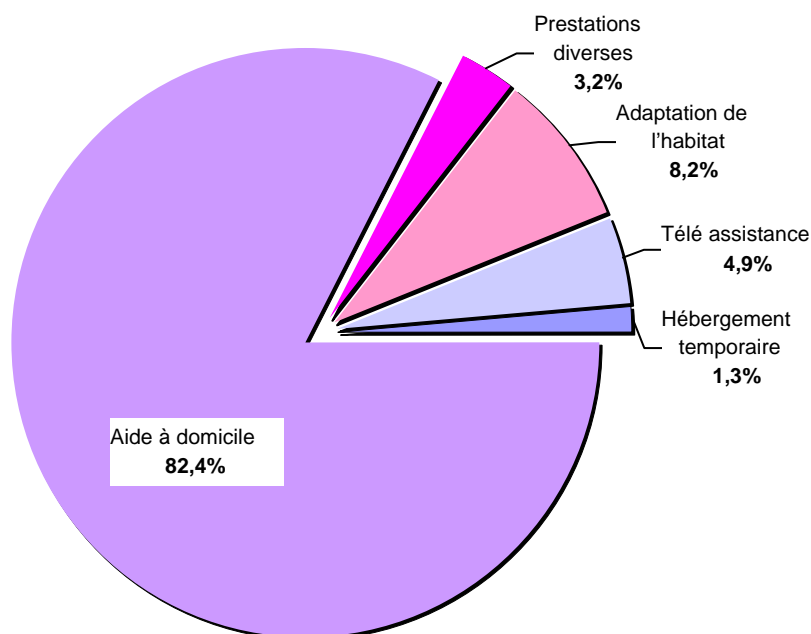
Les aides représentent 297 278 euros. Elles sont en augmentation de 36,59 % par rapport à 2009.

Les principales dépenses sont les suivantes :

- 170 235 euros d'aides relatives à des problématiques de santé (aides humaines, aides techniques, appareillage, ticket modérateur, soins dentaires ...)
- 127 043 euros pour les personnes en situation de handicap pour les accompagner dans une démarche de maintien dans l'emploi ou de reconversion professionnelle, pour financer des aides techniques ou humaines et pour soutenir les parents dont un enfant est en situation de handicap.

Les aides aux personnes âgées

Répartition des aides sociales versées



En 2010, 3549 personnes âgées ont bénéficié d'une aide individuelle pour un montant total de 1 581 389 euros dont :

- 2 751 personnes bénéficiaires d'une aide à domicile pour un montant total de 1 302 971 euros.
- 133 personnes bénéficiaires d'une aide pour l'adaptation de l'habitat. Au total, ces aides représentent une dépense de 129 010 euros.

Au cours de l'année 2010, les travailleurs sociaux de la MSA de Berry-Touraine ont accompagné : 2 089 familles retraitées et 1 649 familles non retraitées.

L'ACTION SOCIALE

Les aides financières aux associations et établissements

74 subventions d'un montant total de 397 281 euros ont été accordées à :

- des associations ou des établissements à vocation sanitaire : aide aux personnes handicapées, lutte contre l'alcoolisme et maladies graves, éducation pour la santé ou centres de soins pour les personnes démunies,
- des associations ou des établissements à caractère social : associations familiales, aide à l'accompagnement des situations de précarité, associations oeuvrant en faveur des jeunes et des retraités.

Les actions collectives

En 2010, 55 208 euros ont été versés dans le cadre d'actions collectives dans les domaines de la santé, de la famille ou des personnes âgées :

- 48 490 euros pour les actions « premiers départs en vacances en famille » au centre AVMA Domaine de Port aux Rocs situé au Croisic et pour les « projets jeunes ».
- 6717 euros pour des actions en faveur des personnes âgées (aide aux aidants, PAC Euréka., habitat, forum ...).

Amélioration des conditions de vie des familles et des jeunes

Séjours vacances

2 séjours au Croisic ont été organisés au cours du mois d'août 2010 pour 25 familles (soit 78 personnes). Pour la très grande majorité de ces familles, aux revenus modestes, ces 4 jours représentaient les premières vacances prises par toute la famille en même temps.

Par ailleurs, il a également été organisé un séjour en gîte qui a concerné 11 familles, soit 45 personnes.

Ces séjours visent également à favoriser l'autonomie des familles en matière de vacances.

Contrats enfance - jeunesse

En 2010, le partenariat avec les Caisses d'Allocations Familiales et les collectivités locales concernant la signature des Contrats Enfance Jeunesse s'est poursuivi (contrats d'objectifs et de financement pour les activités d'accueil des enfants et actions de loisirs en dehors du temps scolaire des jeunes de 3 à 18 ans).

Ce partenariat s'est traduit par la signature de 3 nouveaux contrats avec les communes de Villaines les rochers (37), Saint Aignan et la communauté de communes Val de Cher /Saint Aignan (41).

Le montant total des dépenses liées aux CEJ en 2010 s'est élevé à 77 513,27 €.

Appel à projets jeunes

Cette année encore, la MSA Berry-Touraine a organisé un appel à projet jeunes qui vise à :

- Favoriser l'amélioration des conditions de vie en milieu rural en soutenant des projets à l'initiative des habitants eux-mêmes (être à côté des personnes et ne pas faire à la place, ni pour eux).

L'ACTION SOCIALE

- Permettre aux jeunes de réaliser leurs projets. La MSA se positionne alors en soutien technique et financier pour améliorer leurs conditions de vie.
- Soutenir l'esprit d'initiative des jeunes en reconnaissant leurs capacités à devenir acteurs de changement de leur milieu de vie.
- Soutenir les projets de groupes en reconnaissant que "faire ensemble" est enrichissant et favorise le partage d'expériences.

La MSA Berry-Touraine a continué de développer ce concept "Appel à Projets Jeunes" sous la forme d'un concours qui s'adresse aux 15-25 ans, en groupe de 3 personnes minimum, vivant en milieu rural.

En 2010, 10 projets ont été primés pour un montant total de 5 800 euros.

Contribution à l'insertion professionnelle et l'emploi

En 2010, le service social a assuré un accompagnement social particulier auprès des 42 participants au stage d'accès à l'emploi "taille de vigne" à Amboise. Ce stage a été organisé en partenariat avec le Pôle Emploi, le Lycée Viticole et la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire.

Le renouvellement du partenariat autour de l'emploi de saisonniers s'est concrétisé en 2010 par la poursuite de l'action visant à assurer le transport des saisonniers vers le nord du département d'Indre et Loire. Sept arboriculteurs de Saint Aubin le Dépeint ont bénéficié de ce dispositif qui s'est traduit par l'accès à un emploi saisonniers pour 105 postes de cueilleurs.

Contribution à la politique gérontologique

Pac Euréka et Ateliers du Bien Vieillir

Le programme PAC Euréka (Programme d'Activation Cérébrale) et les sessions Ateliers du Bien Vieillir (ABV) ont été développés :

- ◆ Par l'ASEPT-Touraine pour les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. En 2010, 11 sessions PAC Euréka (dont 5 en collaboration avec des travailleurs sociaux) et 10 Ateliers du Bien Vieillir (dont 4 animés par des travailleurs sociaux) ont été organisés.
- ◆ Par le service social pour le département de l'Indre pour 1 session PAC Euréka et 1 Atelier du Bien vieillir animés par des travailleurs sociaux.

Pac résidents

Destinés aux personnes âgées vivant en Maison de Retraite ou petite unité de vie, 7 ateliers « Pac résidents » ont été mis en oeuvre en 2010 ; 4 dans le département du Loir-et-Cher (les EHPAD de Châtre sur le Loir, Selles sur Cher et Villeherviers et la MARPA de Nouan le fuzelier) et 3 dans le département de l'Indre et Loire (les EHPAD de l'Île Bouchard, Langeais et la MARPA de Seully).

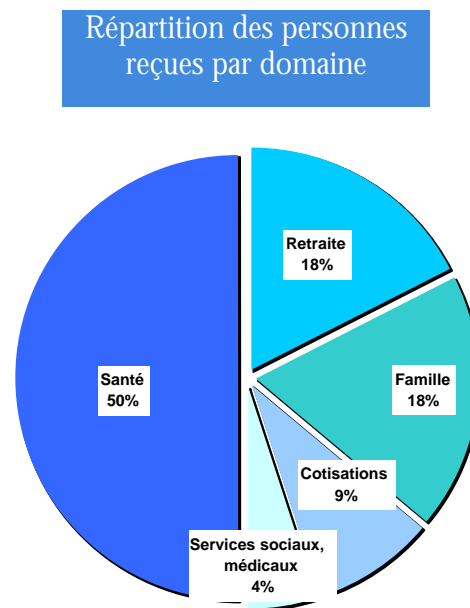
Enfin, 2 formations d'animateurs ont été dispensées par la MSA Berry-Touraine dans le cadre du relais de formation.

De nombreuses actions d'information sur le bien vieillir, l'adaptation du logement, ont également été menées par les travailleurs sociaux en collaboration avec les élus des échelons locaux et les coordinations gérontologiques.

LES RELATIONS DE PROXIMITE

Les relations avec les adhérents

- 39 131 personnes reçues à Tours, Blois, Châteauroux, aux agences ou visitées à leur domicile, dans le cadre de la protection sociale + 0,75 % par rapport à 2009).
- 327 225 appels téléphoniques reçus (+ 29 %*).
- 420 133 plis expédiés et 885 494 plis reçus.
- Le site internet www.msa-berry-touraine.fr connaît une utilisation de plus en plus importante :
- 4 593 courriels reçus.
- 150 729 visites (+ 19 %) et 127 323 visiteurs (+ 17 %).
- 11 072 adhérents inscrits aux services sécurisés (+ 27 %).



** La progression des appels téléphoniques traduit la prise en charge, à compter du 1^{er} avril 2010, de tous les appels téléphoniques de la MSA Berry-Touraine par la plateforme de services.*

LES RELATIONS DE PROXIMITE

Les services en ligne

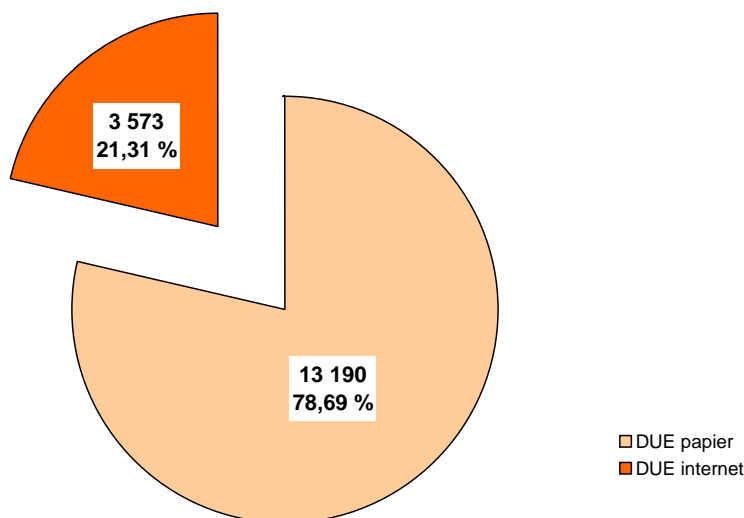
Le site internet de la MSA Berry-Touraine offre à ses assurés plus de 40 services en ligne sécurisés, gratuits et disponibles 24h/24. En 2010, on dénombrait 11 072 adhérents inscrits, soit une augmentation de 27 % en un an. Les extranautes ont effectué 120.242 déclarations et consultations sur notre site au cours de l'année, en augmentation d'environ 15 % par rapport à 2009.

Les services aux professionnels

Ils s'adressent aux employeurs de main d'œuvre et aux exploitants. Titre emploi simplifié agricole, déclaration unique d'embauche, déclaration de salaires, déclaration des revenus professionnels : 13 services au total pour simplifier leurs démarches administratives et faciliter les échanges avec la MSA.

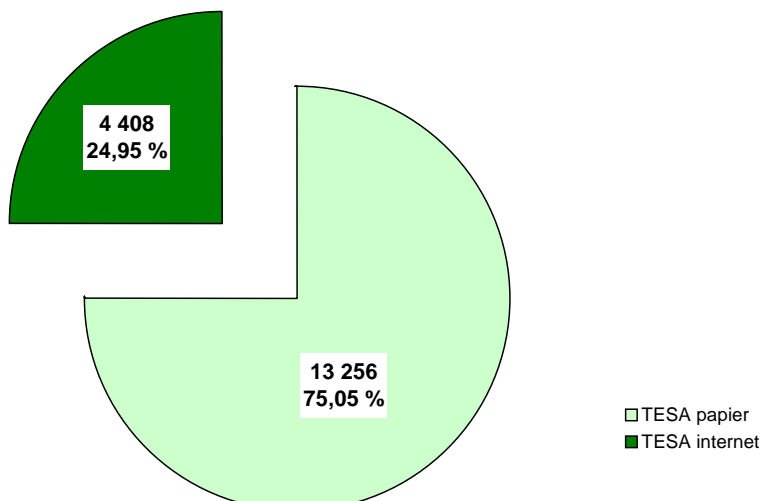
Leur utilisation progresse chaque année ; trois services connaissent une progression constante : la déclaration unique d'embauche (DUE), le titre emploi simplifié agricole (TESA) et la déclaration de salaires (DS).

Déclarations uniques d'embauche (DUE)



En 2010, 21,31 % des DUE ont été déclaré sur internet contre 15,75 % en 2009.

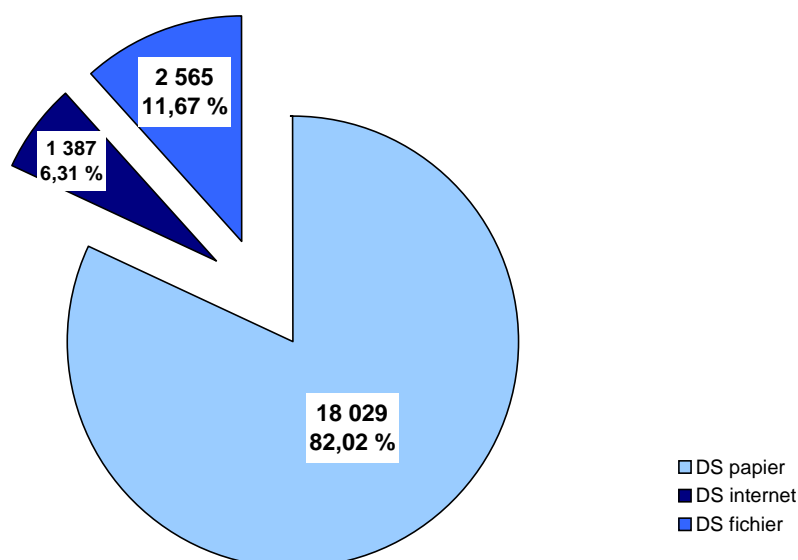
Déclarations d'embauches et bulletins de salaires TESA



4 408 : le quart des TESA reçus par la MSA en 2010 a été effectué en ligne, contre 15 % en 2009.

LES RELATIONS DE PROXIMITE

Déclarations de salaires (DS)



Réservées aux entreprises de moins de 80 salariés, 6,31 % des déclarations de salaires ont été réalisées en ligne en 2010, en légère augmentation par rapport à 2009 (5,6 %).

Les services aux particuliers

Consultations des paiements de prestations, du relevé de carrière, déclaration du médecin traitant, demande de carte européenne d'assurance maladie : pas moins de 21 services pratiques sont à leur disposition.

Les 5 services les plus utilisés

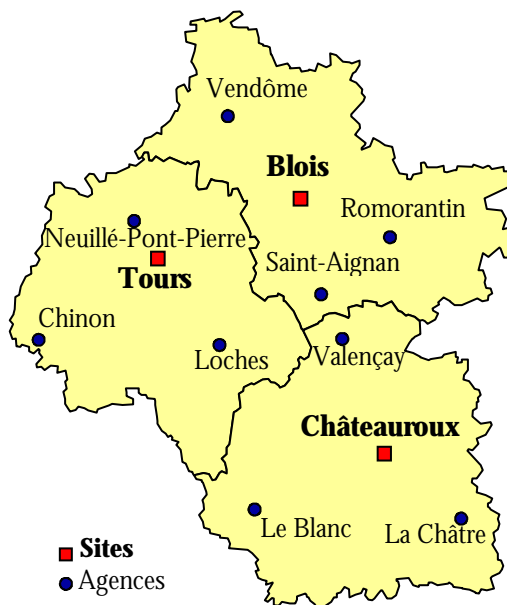
| | 2010 |
|--|--------|
| 1 Consultation paiements maladie | 47 539 |
| 2 Consultation paiements prestations familiales | 31 205 |
| 3 Consultation paiements action sanitaire et sociale | 4 453 |
| 4 Consultation des droits maladie | 4 274 |
| 5 Consultation du relevé de carrière | 3 787 |

Pour connaître l'ensemble des services en ligne proposés par la MSA, rendez-vous sur : www.msa-berry-touraine.fr, rubrique La MSA vous accompagne > Pratique > Les services en ligne.

LES RELATIONS DE PROXIMITE

Le conseil aux adhérents

La MSA Berry-Touraine reçoit les adhérents pour les informer et les conseiller dans 12 points d'accueil répartis dans l'Indre, l'Indre-et-Loire et dans le Loir-et-Cher.



La MSA Berry-Touraine propose à ses adhérents un conseil et une assistance personnalisée grâce aux conseillers en protection sociale.

Le Conseil en entreprise

Les conseillers :

- Assistent les futurs chefs d'entreprise dans leur démarche de création
- Effectuent un suivi particulier des créations de société
- Répondent aux sollicitations des entreprises en matière de conseil

En 2010, les conseillers ont rencontré 1 657 entreprises pour leur affiliation ou pour des modifications de statuts.

Le Conseil en protection sociale

Les conseillers :

- Orientent et informent les adhérents et les chefs d'entreprises sur la protection sociale
- Aident les adhérents dans leurs démarches
- Animent des réunions d'information

En 2010, les conseillers ont rencontré 4 469 adhérents dans les agences, permanences ou à leur domicile.

LES RELATIONS DE PROXIMITE

La vie mutualiste et l'animation locale

Les principaux évènements relatifs à la vie mutualiste de l'année 2010, ont été :

- ◆ L'élection le 26 janvier 2010, avec un taux moyen de participation de 44,71% (MSA Touraine : 41,43% et MSA de l'Indre : 48%) des 987 délégués cantonaux répartis comme suit :
 - 635 délégués titulaires représentant les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} collèges
 - 352 délégués suppléants des 1^{er} et 3^{ème} collèges
- ◆ La tenue de l'Assemblée Générale Constitutive de la MSA Berry-Touraine le 12 mars 2010 à Blois qui a conduit à l'élection du Conseil d'Administration composé de 27 administrateurs et de 3 représentants de l'UDAF.
- ◆ L'installation de 61 Echelons locaux au cours des mois de février à avril.
- ◆ L'installation des 3 Comités départementaux au cours du mois d'avril.
- ◆ L'organisation des 3 Forums départementaux :
 - dans l'Indre, réalisé le 23 novembre.
 - les 2 autres forums (37 et 41) ayant été réalisés sur le début d'année 2011.

Par ailleurs, dans le cadre des actions d'animation locale et conformément, au Plan d'Action Mutualiste, les échelons locaux ont organisé sur les 3 départements 109 réunions d'information ou actions de terrain qui ont réuni 1733 personnes.

Ces actions ont porté pour l'essentiel, sur les thèmes suivants :

- ◆ la prévention santé (réunions d'éducation sanitaire, dépistages, examens de santé...)
- ◆ la santé sécurité au travail
- ◆ l'accès aux droits en matière de protection sociale (RSA – retraite...)
- ◆ la sécurité routière et la circulation des engins agricoles
- ◆ la participation des échelons locaux à des comices et manifestations agricoles.

LES RELATIONS DE PROXIMITE

La communication externe

Le journal des élus :

Le bulletin « **La MSA en actions** » a été publié 3 fois en 2010 depuis la création de la MSA Berry-Touraine dont un numéro spécial dédié à l'Assemblée Générale de 16 pages. Il s'adresse prioritairement aux délégués MSA. Les élus politiques et les partenaires en sont également destinataires.

Le bulletin de l'échelon local :

Le bulletin de l'échelon local (le "BEL") est adressé aux présidents, vice-présidents et secrétaires des échelons locaux. Trimestriel, il les informe du contenu des conseils d'administration et de l'actualité de la protection sociale. Deux numéros ont été diffusés en 2010.

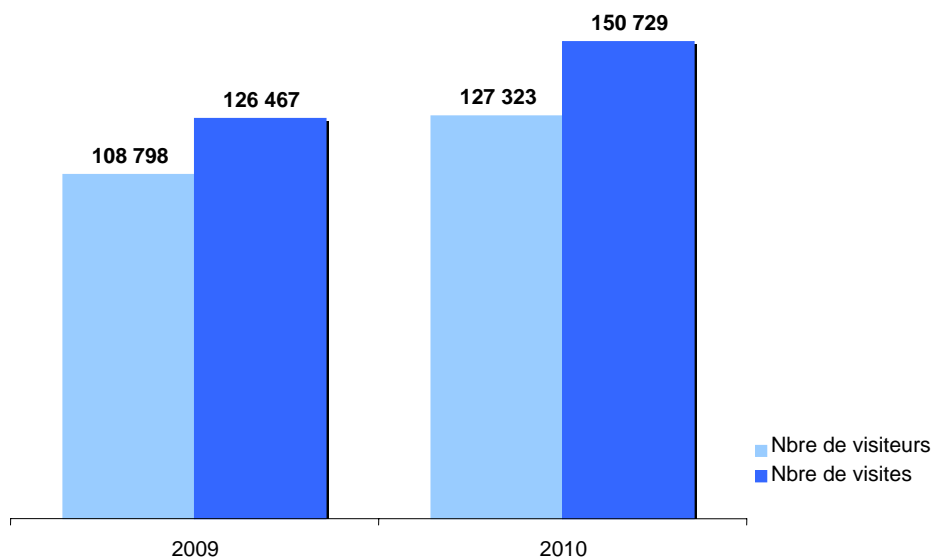
Les médias :

Pour informer et communiquer avec les assurés, la MSA Berry-Touraine a recours aux médias grand public (presse quotidienne régionale, la presse agricole, la radio) et Internet.

Nombre de communiqués diffusés par les médias :

- Agricole (Action Agricole, Horizons, Terre de Touraine, Aurore Paysanne, Berry-Paysan) : 83
- Généraliste (Nouvelle République, Renaissance Lochoise, Petit Vendômois, Petit Solognot, etc...) : 69
- Radio (Plus FM) : 71
- Internet : 147 (y compris mise à jour de l'existant) et 41 publications d'initiatives locales

Internet :



Le site Internet de la MSA est devenu depuis son lancement un média de plus en plus utilisé par les assurés agricoles.

Le site de la MSA Berry-Touraine ne déroge pas à cette règle avec une augmentation importante du nombre des visiteurs qui se poursuit en 2010 : + 17 % par rapport à 2009.

Il a été consulté par 127 323 personnes pour un total de 150 729 visites.

La lettre d'information (ou "newsletter") est envoyée chaque mois aux internautes qui s'y sont abonnés. Elle les informe des faits marquants de la protection sociale agricole, locale et nationale. Plusieurs flux RSS thématiques sont également à leur disposition.

LES RELATIONS DE PROXIMITE

Autres actions de communication :

Le partenariat établi avec la radio locale blésoise "Plus FM" et les interventions sur l'antenne de Radio Chrétienne de France et de Radio France Bleu dans l'Indre et l'Indre-et-Loire permettent à la MSA de disposer d'un espace de communication et d'expression supplémentaire. Les principaux thèmes abordés en 2010 ont porté sur la protection sociale et la prévention santé :

- La politique de prévention santé de la MSA
- Les produits phytosanitaires
- L'accompagnement des agriculteurs en difficultés
- La Santé sécurité au travail
- Le revenu de solidarité active

LA GESTION

Compte de résultat 2010 (milliers d'euros)

Opérations administratives, Contrôle médical et Action Sanitaire et Sociale

| D E P E N S E S | | R E C E T T E S | |
|--------------------------------------|---------------|-------------------------------------|---------------|
| Frais de personnel | 19 468 | Cotisations de gestion | 25 712 |
| Prestations Action Sanitaire Sociale | 6 797 | Majorations de retard | 1 422 |
| Autres dépenses de fonctionnement | 32 240 | Transfert de charges | 67 |
| Charges financières | 25 | Produits des activités annexes | 1 416 |
| Charges exceptionnelles | 3 | Subventions | 4 |
| Dotations aux amortissements | 620 | Autres produits de gestion courante | 30 035 |
| Dotations aux provisions | 6 319 | Autres produits techniques | 40 |
| | | Produits financiers | 35 |
| | | Produits exceptionnels | 3 |
| | | Reprises sur provisions | 5 426 |
| TOTAL GENERAL | 65 472 | TOTAL GENERAL | 64 160 |
| Résultat | -1 312 | | |

Médecine du travail

| D E P E N S E S | | R E C E T T E S | |
|---|--------------|--|--------------|
| Achats non stockés de matière premières et de fournitures | 17 | Cotisations de gestion | 1 637 |
| Services extérieurs | 157 | Majorations de retard | 11 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 119 | Produits des activités annexes | 282 |
| Charges de personnel | 1 368 | Reprise sur provisions et amortissements | 145 |
| Dotations aux amortissements et provisions | 204 | Autres produits | 1 274 |
| Autres charges | 1 747 | Produits exceptionnels | 0 |
| TOTAL GENERAL | 3 612 | TOTAL GENERAL | 3 655 |
| Résultat | 43 | | |

LA GESTION

Bilan général au 31 décembre 2010 (milliers d'euros)

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

| | |
|--------------------------------------|----------|
| Immobilisations incorporelles | 85,47 |
| Immobilisations corporelles | |
| Terrains et constructions | 3 448,12 |
| Installations et matériels | 1 615,05 |
| Immobilisations financières | |
| Participations | 537,90 |
| Prêts | 2 467,26 |
| Autres immobilisations | 1 040,77 |

ACTIF CIRCULANT

Créances d'exploitation

| | |
|-----------------------------------|-----------|
| Cotisants | 32 877,79 |
| Créances douteuses ou litigieuses | 28 801,96 |
| Autres | 34 138,17 |

TOTAL GENERAL 105 012,49

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Réserves

| | |
|---------------------------|-----------|
| Réserves d'immobilisation | 9 312,51 |
| Réserves générales | 11 072,62 |
| Réserves médecine travail | 922,52 |

Report à nouveau

0,00

Résultat

- 1 268,84

Fonds de prévention

60,78

PROVISIONS

Provisions pour charges

11 099,83

DETTES

Dettes financières

1 326,83

Dettes de cotisations

3 839,24

Dettes d'exploitation

68 647,00

TOTAL GENERAL

105 012,49

LEXIQUE

A

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
AFNCA : Association pour le Financement de la Négociation Collective en Agriculture
AGFF : Association pour la Gestion du Fonds de Financement de l'AGIRC et de l'ARCCO
AGIRC : Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres
AGRICA : Association de Gestion Regroupant les Institutions de Caisses Agricoles
AGRIDIFF : Aides aux Agriculteurs en Difficulté
ALD : Affection de Longue Durée
ANEFA : Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture
AROMSAC : Association Régionale des Organismes de Mutualité Sociale Agricole du Centre
ARCCO : Association pour le régime de Retraite Complémentaire des salariés
ARS : Agence Régionale de Santé
ASS : Action Sanitaire et Sociale
ASEPT : Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires
ASSEDIC : Association pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
AVMA : Association de Vacances de la Mutualité Agricole

B

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de centre de vacances et de loisirs

C

CAMARCA : Caisse Mutuelle Autonome de Retraite Complémentaire Agricole
CD : Comité Départemental de l'échelon local
CDPSA : Comité Départemental des Prestations Sociales Agricoles
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CMU : Couverture Maladie Universelle
CMU-C : Couverture Maladie Universelle-Complémentaire
COLTI : Comité de Lutte contre le Travail Illégal
CPASS : Commission Paritaire de l'Action Sanitaire et Sociale
CPSS : Comité de Protection Sociale des Salariés
CPSNS : Comité de Protection Sociale des Non Salariés
CRA : Commission de Recours Amiable
CRDS : Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale
CSG : Contribution Sociale Généralisée
CSP : Conseil Supérieur de la Pêche
CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole

D

DACS AGRI : Dispositif d'accompagnement spécifique des agriculteurs dans le cadre du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture
DIRRECTE : Direction générale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

LEXIQUE

E

EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

EBD : Examen de prévention Bucco Dentaire

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

F

FAC : Formation Animation Communication

FAFSEA : Fonds national d'Assurance Formation des Salariés des exploitations et Entreprises Agricoles

G

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GAMEX : Groupement des Assureurs Maladie des Exploitants Agricoles

I

INRA : Institut National de Recherche Agronomique

L

LUCEA : Lieu unique de cotisations des employeurs agricoles

M

MAFPA : Maison d'Accueil Familial pour Personnes Agées

MARPA : Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées

MFR : Maison Familiale Rurale

MO : Maîtrise d'Ouvrage

MSR : Maison de Santé Rurale

O

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National de la Forêt

P

PAC EUREKA : Programme d'Activation Cérébrale EUREKA

PAJE : Prestation d'Accueil du Jeune Enfant

PDI : Plan Dentaire Institutionnel

PROVEA : Association Prospectives, Recherches, Orientation et Valorisation de la gestion

PSEA : Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture

R

RCO : Retraite Complémentaire Obligatoire

RMI : Revenu Minimum d'Insertion

RSA : Revenu de Solidarité Active

LEXIQUE

RSS : Really Simple Syndication ou Rich Site Summary. Un flux ou fil RSS permet à un utilisateur qui s'y est abonné de recevoir automatiquement les publications d'un site internet dans sa messagerie ou dans son lecteur RSS

S

SESAM Vitale : Système Electronique de Saisie de l'Assurance Maladie Vitale

SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile

SST : Santé-Sécurité au Travail

T

TASS : Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale

TCP : Taxe sur les Contributions de Prévoyance

TESA : Titre Emploi Simplifié Agricole

TMS : Trouble Musculo-Squelettique

TO/DE : Travailleur occasionnel / Demandeur d'emploi

U

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales

UDASSAD : Union Départementale des Associations de Soins et Services A Domicile

UFSBD : Union Française pour la Santé Bucco Dentaire

Z

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale



santé
famille
retraite
services

Site internet de la MSA Berry-Touraine

Les services en ligne :
3 bonnes raisons de les utiliser

Pratiques
Plus besoin de se déplacer ou de téléphoner :
Consultation en direct du dossier personnel
ou professionnel depuis le domicile ou le lieu de travail

Disponibles
Accessibles à tout moment, 24h/24, 7j/7

Sécurisés
Un accès protégé par un mot de passe individuel,
des données cryptées pour une sécurité maximale.

www.msa-berry-touraine.fr
contact@berry-touraine.msa.fr